Schilo
Découvrir Jésus

FICHE D'ÉTUDE BIBLIQUE

PAR013 · PARABOLES

Le scribe instruit

1.1. Une courte parabole qui conclut un grand enseignement La parabole du scribe instruit, rapportée exclusivement en Matthieu 13.52, occupe une place particulière dans l'enseignement...

EN BREF

Cette étude analyse la brève parabole du scribe instruit (Mt 13.52), qui conclut le discours en paraboles de Matthieu 13. Le scribe devenu disciple du royaume ressemble à un maître de maison qui tire de son trésor des choses nouvelles et anciennes. L'article examine le contexte (la question « Avez-vous compris ? » de Mt 13.51), le rôle des scribes au premier siècle, le sens du trésor et la relation entre Ancien Testament et enseignement de Jésus. Il insiste sur la responsabilité de conserver, approfondir et transmettre fidèlement la Parole.

LECTURE	RÉFÉRENCES	LIVRES CITÉS	NIVEAU
201 min	**202**	**17**	**Moyen**

PUBLIC	PUBLIÉE	MISE À JOUR
Intermédiaire	**25/11/2026**	**25/11/2026**

CLASSEMENT

PARCOURS	Discours en paraboles de Matthieu 13
THÈME	Paraboles du Royaume
SÉRIE	Discours en paraboles de Matthieu 13

PERSONNAGES
Jésus · Le scribe instruit · Le maître de maison · Les disciples · Le scribe de Marc 12

PÉRIODES
Ministère de Jésus · Judaïsme du premier siècle

MOTS-CLÉS
scribe instruit · royaume des cieux · Matthieu 13.52 · maître de maison · trésor · choses nouvelles et anciennes · paraboles · compréhension · transmission · Écritures (+ 1, voir l'index)

NOTIONS
Compréhension du royaume des cieux · Transmission de la révélation · Continuité entre Ancien Testament et enseignement de Jésus · Accomplissement des Écritures · Responsabilité de l'enseignant · Le trésor de la connaissance · Distinction entre fonction de scribe et attitude spirituelle

RÉFÉRENCES BIBLIQUES
Mt 13,52 · Mt 13,51 · Mt 13,3-9 · Mt 13,18-23 · Mt 13,24-30 · Mt 13,36-43 · Mt 13,31-32 · Mt 13,33 · Mt 13,44 · Mt 13,45-46 (+ 2, voir l'index)

SOURCE
https://schilo.org/par013-le-scribe-instruit-academique/

EXPORTÉE LE
26/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. Introduction générale 3
2. La place de la parabole dans Matthieu 13 6
3. Analyse littéraire et structure de Matthieu 13.52 9
4. Analyse du texte grec de Matthieu 13.52 14
4.12. Tableau récapitulatif du vocabulaire grec 18
5. Le contexte historique et religieux des scribes au premier siècle 19
6. Le scribe devenu disciple du royaume des cieux 23
7. Le maître de maison et son trésor : signification de la comparaison 28
8. Les choses nouvelles et les choses anciennes : une révélation dans sa continuité 33
9. Le scribe instruit et l'accomplissement des Écritures en Jésus-Christ 39
10. Le scribe instruit et la responsabilité de transmettre la Parole de Dieu 44
11. Les limites de l'interprétation et la portée véritable de la parabole 50
12. Conclusion générale 55
Lexique 58

RÉSUMÉ

L'article PAR013 étudie la parabole du scribe instruit, rapportée uniquement en Matthieu 13.52 : « tout scribe instruit de ce qui regarde le royaume des cieux est semblable à un maître de maison qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes ». Cette comparaison est très brève et ne développe aucun récit à plusieurs personnages, contrairement au semeur, à l'ivraie ou au filet. Elle conclut pourtant le grand discours en paraboles de Matthieu 13 et possède une portée théologique considérable. Elle touche à la compréhension des Écritures, au lien entre l'ancienne révélation et l'enseignement de Jésus, ainsi qu'à la responsabilité de ceux qui transmettent la Parole de Dieu.

L'auteur souligne l'importance du contexte immédiat. Le verset 52 est précédé de la question de Jésus aux disciples : « Avez-vous compris toutes ces choses ? », à laquelle ils répondent « Oui » (Mt 13.51). L'expression « C'est pourquoi » relie donc la comparaison à cette réponse : la compréhension reçue engendre une responsabilité. Jésus ne prononce pas une maxime isolée, il tire une conséquence de l'instruction donnée à ses disciples.

Les paraboles précédentes décrivaient la réception du royaume, sa croissance, sa valeur incomparable et son accomplissement final. Celle-ci introduit une dimension nouvelle : celle de la personne qui, ayant reçu l'enseignement, devient capable de communiquer les richesses de cette connaissance. Le personnage central n'est ni un semeur, ni un marchand, ni un pêcheur, mais un homme instruit dans les Écritures. Cela est remarquable, car les scribes apparaissent souvent dans les Évangiles comme des adversaires de Jésus. Matthieu présente ici positivement un scribe devenu disciple du royaume. Le texte invite ainsi à distinguer la fonction de scribe des attitudes spirituelles de certains de ses représentants.

L'article rappelle le rôle des scribes dans le judaïsme du premier siècle. Spécialistes de l'étude, de l'interprétation et de l'enseignement des Écritures, ils exerçaient aussi des fonctions de conseil juridique et de transmission des traditions, et ne se limitaient pas à la copie des textes. Beaucoup entrent en

controverse avec Jésus sur son autorité, la loi et les traditions humaines, mais tous ne sont pas décrits négativement. En Marc 12.28-34, un scribe approuve l'enseignement sur les commandements principaux et s'entend dire qu'il n'est pas loin du royaume de Dieu. Ce qui compte n'est donc pas la seule connaissance religieuse, mais la transformation de la compréhension par l'enseignement de Jésus.

L'image du trésor désigne une réserve de biens précieux dont le maître de maison dispose librement. Appliquée au scribe, elle évoque les richesses de la connaissance reçue et assimilée. Les choses anciennes peuvent être rapprochées des Écritures déjà révélées, et les choses nouvelles de l'enseignement du royaume annoncé par Jésus. Cette lecture est cohérente avec l'insistance de Matthieu sur l'accomplissement des Écritures dans le Christ. L'auteur reste toutefois prudent : Jésus ne définit pas explicitement ces deux catégories, dont l'identification devra être examinée à partir du vocabulaire grec et du contexte matthéen. Il refuse d'opposer l'Ancien Testament et l'enseignement de Jésus comme deux ensembles contradictoires.

L'étude annonce plusieurs questions. Que signifie être scribe instruit du royaume des cieux ? Pourquoi la figure du maître de maison ? Quelle est la nature du trésor ? Comment comprendre la distinction entre le nouveau et l'ancien ? Quelle responsabilité accompagne la connaissance de la Parole ? La démarche suivra le contexte littéraire, l'analyse du grec, l'arrière-plan historique et la portée théologique. Elle distinguera les affirmations explicites de Jésus des interprétations appuyées sur d'autres passages bibliques.

La deuxième partie replace la parabole dans l'organisation de Matthieu 13. Le semeur (13.3-9, expliqué en 13.18-23) montre que la réception de la Parole dépend de la disposition du cœur. L'ivraie (13.24-30, expliquée en 13.36-43) présente la coexistence du bien et du mal jusqu'à la moisson. Le grain de moutarde et le levain (13.31-33) illustrent le développement du royaume. Le trésor caché et la perle (13.44-46) en soulignent la valeur, et le filet (13.47-50) revient sur le jugement final. Le scribe instruit intervient au moment où Jésus vérifie la compréhension des disciples. La question du verset 51 reprend le thème de la différence entre entendre une parole et la comprendre réellement.

L'enseignement central est le suivant : la compréhension du royaume des cieux ne doit pas rester une connaissance passive. Elle constitue une richesse destinée à être conservée, approfondie et transmise avec fidélité.

1. Introduction générale

1.1. Une courte parabole qui conclut un grand enseignement

La parabole du scribe instruit, rapportée exclusivement en Matthieu 13.52, occupe une place particulière dans l'enseignement de Jésus. Elle intervient à la conclusion du discours en paraboles présenté dans le treizième chapitre de l'Évangile selon Matthieu.

Contrairement aux paraboles du semeur, de l'ivraie ou du filet, elle ne développe pas un récit comportant plusieurs personnages et événements. Elle repose sur une comparaison concise : un scribe devenu disciple du royaume des cieux ressemble à un maître de maison qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes.

Malgré sa brièveté, cette déclaration possède une portée théologique considérable. Elle concerne la compréhension des Écritures, la relation entre l'ancienne révélation et l'enseignement de Jésus, ainsi que

la responsabilité de ceux qui transmettent la Parole de Dieu.

La parabole constitue également une conclusion appropriée à l'ensemble de Matthieu 13. Après avoir présenté plusieurs aspects du royaume des cieux, Jésus attire l'attention sur la manière dont ses enseignements doivent être compris, conservés et transmis.

1.2. Le texte biblique

« Et il leur dit : C'est pourquoi, tout scribe instruit de ce qui regarde le royaume des cieux est semblable à un maître de maison qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes. »

Matthieu 13.52.

Cette déclaration est précédée d'une question adressée aux disciples :

« Avez-vous compris toutes ces choses ? - Oui, répondirent-ils. »

Matthieu 13.51.

L'enchaînement de ces deux versets est essentiel.

Jésus ne prononce pas cette comparaison indépendamment de ce qui précède. Il la rattache directement à la compréhension des paraboles qu'il vient d'enseigner.

L'expression « C'est pourquoi » établit une relation entre la réponse des disciples et la responsabilité qui découle de leur instruction.

1.3. Une parabole consacrée à la transmission de la révélation

Les paraboles précédentes ont présenté différents aspects du royaume des cieux : sa réception, sa croissance, sa valeur incomparable et son accomplissement final.

La parabole du scribe instruit aborde une autre dimension.

Elle concerne celui qui a reçu un enseignement sur le royaume et qui devient capable de communiquer les richesses de cette connaissance.

Le personnage central n'est donc ni un semeur, ni un marchand, ni un pêcheur, mais un homme instruit dans les Écritures.

Cette particularité mérite une attention spéciale, car les scribes apparaissent fréquemment dans les Évangiles comme des interlocuteurs critiques de Jésus.

Pourtant, Matthieu 13.52 présente positivement un scribe devenu disciple du royaume.

Le texte invite ainsi à distinguer la fonction de scribe des attitudes spirituelles de certains de ses représentants.

1.4. La place du scribe dans le judaïsme du premier siècle

Dans le contexte juif du premier siècle, les scribes étaient associés à la connaissance, à l'étude et à l'interprétation des Écritures.

Ils pouvaient exercer des fonctions d'enseignement, de conseil juridique ou de transmission des traditions religieuses.

Leur rôle ne se limitait donc pas à la copie matérielle des textes.

Les Évangiles présentent plusieurs scribes engagés dans des controverses avec Jésus, notamment sur l'autorité de son enseignement, l'interprétation de la loi et les traditions humaines.

Cependant, tous les scribes ne sont pas décrits de manière négative.

Marc 12.28-34 rapporte ainsi un échange avec un scribe qui reconnaît la justesse de l'enseignement de Jésus concernant les principaux commandements.

Jésus lui déclare qu'il n'est pas loin du royaume de Dieu.

Cette diversité de situations permet de comprendre pourquoi Matthieu 13.52 peut présenter favorablement un scribe instruit du royaume.

Ce qui importe n'est pas seulement sa connaissance religieuse, mais la transformation de sa compréhension par l'enseignement de Jésus.

1.5. La signification générale du trésor

Dans la comparaison, le maître de maison possède un trésor dont il tire des choses nouvelles et anciennes.

Le trésor représente une réserve de biens précieux dont le propriétaire peut disposer.

Appliquée au scribe instruit, cette image évoque les richesses de la connaissance reçue et assimilée.

Les choses anciennes peuvent être rapprochées des Écritures déjà révélées, tandis que les choses nouvelles peuvent évoquer l'enseignement du royaume annoncé par Jésus.

Cette interprétation est cohérente avec l'ensemble de l'Évangile selon Matthieu, qui souligne à plusieurs reprises l'accomplissement des Écritures dans la personne et l'œuvre du Christ.

Il convient toutefois de distinguer cette lecture théologique du sens explicitement développé par le verset.

Jésus ne définit pas séparément les choses nouvelles et les choses anciennes. Leur identification précise devra donc être examinée à partir du vocabulaire grec et du contexte de Matthieu.

1.6. Les questions principales de l'étude

L'analyse de Matthieu 13.52 doit répondre à plusieurs questions complémentaires.

Que signifie exactement être un scribe instruit du royaume des cieux ? Pourquoi Jésus utilise-t-il la figure d'un maître de maison ? Quelle est la nature du trésor dont il parle ? Comment comprendre la distinction entre les choses nouvelles et les choses anciennes ?

Il faudra également examiner la relation entre l'Ancien Testament et l'enseignement de Jésus, sans présenter ces deux ensembles comme contradictoires.

Enfin, la parabole soulève une question pratique : quelle responsabilité accompagne la connaissance de la Parole de Dieu ?

L'étude suivra une progression fondée sur le contexte littéraire, l'analyse du texte grec, l'arrière-plan historique et la portée théologique de cette comparaison.

Elle cherchera à distinguer les affirmations explicites de Jésus des interprétations qui peuvent être proposées à partir d'autres passages bibliques.

La parabole du scribe instruit enseigne que la compréhension du royaume des cieux ne doit pas demeurer une connaissance passive : elle constitue une richesse destinée à être conservée, approfondie et transmise avec fidélité.

2. La place de la parabole dans Matthieu 13

2.1. Le discours en paraboles et son organisation

Le treizième chapitre de Matthieu rassemble plusieurs enseignements de Jésus consacrés au royaume des cieux. Ces paraboles présentent des aspects complémentaires de son établissement, de son développement, de sa valeur et de son accomplissement final.

Le chapitre s'ouvre par la parabole du semeur (Matthieu 13.3-9), suivie de son explication (Matthieu 13.18-23). Jésus y montre que la réception de la Parole dépend de la disposition du cœur de ceux qui l'entendent.

La parabole de l'ivraie (Matthieu 13.24-30) présente ensuite la coexistence du bien et du mal jusqu'à la moisson finale. Son explication, donnée en Matthieu 13.36-43, précise que la séparation définitive interviendra à la fin du monde.

Les paraboles du grain de moutarde (Matthieu 13.31-32) et du levain (Matthieu 13.33) illustrent, sous deux images différentes, le développement du royaume.

Le trésor caché (Matthieu 13.44) et la perle de grand prix (Matthieu 13.45-46) mettent en évidence sa valeur incomparable.

Enfin, la parabole du filet (Matthieu 13.47-50) revient sur le thème du jugement final.

C'est immédiatement après ces enseignements que Jésus présente le scribe instruit.

Cette position littéraire est importante : la parabole du scribe ne constitue pas simplement une comparaison supplémentaire. Elle intervient au moment où Jésus vérifie si ses disciples ont compris les enseignements précédents.

2.2. La question décisive de Matthieu 13.51

Avant de présenter le scribe instruit, Jésus demande à ses disciples :

« Avez-vous compris toutes ces choses ? »

Matthieu 13.51.

Les disciples répondent affirmativement.

Cette question reprend un thème présent depuis le début du discours : la différence entre entendre une parole et en comprendre véritablement le sens.

Dans l'explication de la parabole du semeur, Jésus déclare que la bonne terre représente celui qui entend la Parole et la comprend (Matthieu 13.23).

La compréhension n'est donc pas un élément secondaire. Elle joue un rôle essentiel dans la réception de l'enseignement divin.

En Matthieu 13.51, Jésus revient précisément sur cette question.

Les disciples ont entendu les paraboles. Certains enseignements leur ont été expliqués. Ils déclarent maintenant avoir compris.

La comparaison du scribe instruit intervient comme une conséquence de cette compréhension.

2.3. La différence entre entendre et comprendre

Matthieu 13.10-17 rapporte que les disciples interrogent Jésus sur les raisons de son enseignement en paraboles.

Jésus établit alors une distinction entre ceux auxquels il est donné de connaître les mystères du royaume des cieux et ceux qui entendent sans comprendre.

Cette distinction ne signifie pas que les disciples possèdent automatiquement une connaissance complète de toutes les réalités spirituelles.

Les Évangiles montrent au contraire qu'ils auront encore besoin d'explications et qu'ils rencontreront des difficultés à comprendre certains événements, notamment la souffrance, la mort et la résurrection de Jésus.

Cependant, ils bénéficient d'un enseignement particulier et sont appelés à progresser dans cette compréhension.

La parabole du scribe instruit doit être replacée dans cette dynamique.

Le disciple véritable ne se contente pas d'entendre des paroles religieuses. Il cherche à en saisir le sens et à les intégrer à sa compréhension de la révélation divine.

2.4. Le lien avec la parabole du semeur

Le rapprochement avec la parabole du semeur est particulièrement instructif.

En Matthieu 13.19, celui qui entend la parole du royaume sans la comprendre est comparé à un sol dont la semence est enlevée.

À l'inverse, Matthieu 13.23 présente celui qui entend, comprend et porte du fruit.

Le scribe instruit de Matthieu 13.52 possède une caractéristique comparable : il a reçu une formation concernant le royaume des cieux.

La connaissance acquise devient une richesse dont il peut tirer quelque chose.

Il existe donc une progression entre les deux passages.

La parabole du semeur insiste sur la réception et la fécondité de la Parole.

La parabole du scribe instruit présente l'image d'un homme capable de disposer des richesses de son instruction.

Cette relation ne signifie pas que les deux paraboles décrivent exactement la même responsabilité. Elle montre plutôt leur complémentarité dans l'organisation du discours.

2.5. Le lien avec le trésor caché et la perle de grand prix

Matthieu 13.44-46 présente deux paraboles consacrées à la valeur incomparable du royaume des cieux.

Dans la première, un homme découvre un trésor caché dans un champ.

Dans la seconde, un marchand trouve une perle de grand prix.

Dans les deux cas, la valeur de la découverte justifie un engagement total.

Quelques versets plus loin, Jésus évoque de nouveau un trésor, mais dans un contexte différent.

Le maître de maison de Matthieu 13.52 possède un trésor dont il tire des choses nouvelles et anciennes.

La répétition du vocabulaire du trésor établit un rapprochement intéressant entre ces passages.

Cependant, leurs enseignements ne sont pas identiques.

Dans Matthieu 13.44, le trésor souligne la valeur du royaume.

Dans Matthieu 13.52, il représente une réserve de richesses dont le maître de maison dispose.

La première image insiste sur la découverte et l'acquisition.

La seconde met l'accent sur la possession et l'utilisation de ce qui est précieux.

Le rapprochement permet de comprendre que la connaissance du royaume constitue elle-même une richesse, sans imposer une correspondance absolue entre les deux trésors.

2.6. Le lien avec la parabole du filet

La parabole du filet précède immédiatement la question de Jésus sur la compréhension des disciples.

Elle annonce la séparation finale entre les justes et les méchants.

Cette proximité mérite d'être soulignée.

Le discours ne s'achève pas directement sur la description du jugement. Jésus demande d'abord aux disciples s'ils ont compris, puis présente le scribe instruit.

Le passage établit ainsi une transition entre la révélation des réalités du royaume et la responsabilité de ceux qui les ont reçues.

La connaissance du jugement final ne doit pas seulement produire une réflexion sur l'avenir.

Elle appartient à l'ensemble des enseignements que les disciples sont appelés à comprendre.

Cependant, il serait excessif de réduire la parabole du scribe à la seule transmission d'un enseignement sur le jugement.

L'expression « toutes ces choses » de Matthieu 13.51 renvoie naturellement à l'ensemble du discours précédent.

Le scribe instruit est donc présenté dans le contexte d'une compréhension globale des enseignements du royaume.

2.7. Une conclusion du discours avant le retour au récit

Matthieu 13.53 marque une transition :

« Lorsque Jésus eut achevé ces paraboles, il partit de là. »

Cette formule indique la clôture de l'ensemble des enseignements précédents.

La parabole du scribe instruit apparaît ainsi comme la dernière comparaison du discours.

Sa position lui donne une fonction récapitulative.

Après avoir enseigné les mystères du royaume, Jésus présente l'image d'un homme capable de tirer de son trésor des choses nouvelles et anciennes.

La conclusion ne porte donc pas seulement sur ce que les disciples ont entendu, mais également sur la richesse de la connaissance qu'ils viennent de recevoir.

Cette disposition littéraire correspond à un thème important de Matthieu : l'enseignement de Jésus doit être compris, retenu et mis en pratique.

Matthieu 7.24-27 avait déjà souligné que celui qui entend les paroles de Jésus et les met en pratique ressemble à un homme prudent qui bâtit sa maison sur le roc.

Matthieu 28.19-20 présentera finalement la mission des disciples comme une œuvre comprenant l'enseignement de tout ce que Jésus a prescrit.

La parabole du scribe instruit trouve naturellement sa place entre ces deux perspectives : recevoir fidèlement l'enseignement du Christ et être capable d'en transmettre les richesses.

2.8. Synthèse de la place littéraire de la parabole

L'emplacement de Matthieu 13.52 permet de dégager quatre observations principales.

Premièrement, la parabole intervient après une série d'enseignements consacrés aux différents aspects du royaume des cieux.

Deuxièmement, elle est directement introduite par une question concernant la compréhension des disciples.

Troisièmement, elle reprend l'image du trésor déjà présente dans le discours, mais avec une fonction différente.

Quatrièmement, elle précède immédiatement la formule qui marque la fin du discours en paraboles.

Ces éléments montrent que la comparaison du scribe instruit possède une fonction de conclusion et de transition.

Elle rappelle que la révélation des mystères du royaume appelle une compréhension véritable.

La place de Matthieu 13.52 dans le discours montre que l'enseignement de Jésus ne vise pas seulement à informer ses disciples sur le royaume des cieux, mais à former des hommes capables d'en comprendre et d'en transmettre fidèlement les richesses.

3. Analyse littéraire et structure de Matthieu 13.52

3.1. Une comparaison brève mais soigneusement construite

Matthieu 13.52 se distingue des paraboles précédentes par sa brièveté. Jésus ne raconte pas une succession d'événements, mais établit une comparaison entre deux personnages : le scribe instruit du royaume des cieux et le maître de maison qui puise dans son trésor.

Le verset présente une construction simple, organisée autour de trois éléments :

- L'identification du scribe instruit du royaume des cieux.
- Sa comparaison avec un maître de maison.
- L'action du maître de maison, qui tire de son trésor des choses nouvelles et anciennes.

Cette organisation montre que l'accent ne porte pas uniquement sur la possession d'un trésor, mais sur la capacité de son propriétaire à en faire usage.

Le scribe ne représente pas simplement un homme qui accumule des connaissances. Il est comparé à quelqu'un qui dispose d'une richesse et sait en tirer ce qui convient.

3.2. La fonction de l'expression « C'est pourquoi »

Le verset commence par une expression de conséquence : « C'est pourquoi ».

Dans le texte grec, il s'agit de *dia touto* (διὰ τοῦτο), littéralement « à cause de cela » ou « pour cette raison ».

Cette formule relie directement la comparaison à la question précédente.

Jésus vient de demander aux disciples s'ils ont compris toutes les choses qu'il leur a enseignées. Leur réponse affirmative introduit la comparaison du scribe instruit.

Le lien est donc essentiel.

La parabole ne présente pas une réflexion indépendante sur les spécialistes des Écritures. Elle intervient après un enseignement reçu et déclaré compris.

Cette construction suggère que la compréhension du royaume doit conduire à une capacité nouvelle : celle de disposer des richesses de l'enseignement divin.

Il faut toutefois éviter de conclure que Jésus déclare explicitement chacun des disciples pleinement qualifié comme scribe. Le verset présente une comparaison générale à partir de leur réponse.

3.3. Le personnage du scribe

Le premier personnage mentionné est le scribe.

Dans le contexte du judaïsme du premier siècle, ce terme désigne généralement un homme possédant une formation dans les Écritures et leur interprétation.

Cependant, Jésus ajoute une qualification déterminante : ce scribe est instruit du royaume des cieux.

Cette précision transforme la portée de la comparaison.

Il ne s'agit pas de valoriser toute connaissance religieuse indépendamment de son contenu.

Le scribe présenté favorablement est celui dont l'instruction concerne le royaume annoncé par Jésus.

Le personnage réunit donc deux dimensions : la connaissance des Écritures et la formation reçue concernant le royaume des cieux.

Cette association prépare la mention des choses nouvelles et anciennes.

3.4. Le maître de maison comme terme de comparaison

Le second personnage est un maître de maison.

Le terme désigne le responsable d'une maison ou d'un domaine domestique.

Dans la comparaison, cet homme possède un trésor et dispose de son contenu.

Il ne découvre pas ce trésor au moment du récit. Il en est déjà le détenteur.

Cette différence distingue Matthieu 13.52 de la parabole du trésor caché en Matthieu 13.44.

Le maître de maison n'est pas présenté comme un chercheur qui vient de trouver un bien précieux, mais comme quelqu'un qui possède des ressources.

L'image met ainsi l'accent sur la disponibilité des richesses et sur leur utilisation.

3.5. Le trésor comme élément central

Le trésor occupe une position importante dans la comparaison.

Il constitue le lieu d'où proviennent les choses nouvelles et anciennes.

Sans ce trésor, le maître de maison ne pourrait rien en tirer.

L'image souligne donc la nécessité de posséder des ressources avant de pouvoir les communiquer ou les utiliser.

Appliquée au scribe instruit, cette observation rappelle que l'enseignement véritable suppose une connaissance préalablement reçue et assimilée.

Cependant, le texte ne décrit pas matériellement le trésor.

Il ne précise pas s'il s'agit d'une pièce, d'un coffre ou d'une réserve domestique.

Ces détails n'interviennent pas dans l'explication de Jésus et ne doivent pas recevoir de significations symboliques artificielles.

3.6. Le verbe « tirer » et la dimension active de la comparaison

Le maître de maison « tire » de son trésor des choses nouvelles et anciennes.

Le verbe grec employé est *ekballei* (ἐκβάλλει), forme du verbe *ekballō*, qui signifie notamment « faire sortir », « tirer dehors » ou « expulser », selon le contexte.

Dans Matthieu 13.52, le sens est celui de faire sortir quelque chose d'une réserve.

Le verbe décrit une action.

Le maître de maison ne se contente pas de contempler les richesses qu'il possède. Il les fait sortir de son trésor.

Cette dimension active constitue un élément important de la comparaison.

La connaissance du royaume n'est pas présentée comme un simple ensemble d'informations conservées sans usage.

Elle est comparée à une richesse disponible.

Le texte ne précise cependant ni les destinataires de cette action ni les circonstances dans lesquelles les biens sont tirés du trésor.

L'application à la transmission de l'enseignement est cohérente avec le contexte, mais elle demeure une

conséquence interprétative plutôt qu'une précision explicitement formulée.

3.7. L'ordre des choses nouvelles et anciennes

L'expression finale présente les choses nouvelles avant les choses anciennes.

Cet ordre mérite attention.

Dans de nombreux contextes, l'ancien précède naturellement le nouveau.

Ici, Jésus emploie l'ordre inverse.

Le texte grec présente les adjectifs *kaina* (καινά), « nouvelles », et *palaia* (παλαιά), « anciennes ».

Il est possible que cette disposition mette en valeur la nouveauté de l'enseignement du royaume.

Cependant, le verset ne fournit aucune explication directe de cet ordre.

Il serait donc excessif d'affirmer que la position du mot « nouvelles » établit à elle seule une supériorité absolue du nouveau sur l'ancien.

L'élément certain est leur association.

Le maître de maison possède et fait sortir les deux catégories de richesses.

La comparaison ne présente pas les choses anciennes comme inutiles ni les choses nouvelles comme étrangères au trésor.

Elles appartiennent toutes deux à ce dont le maître de maison dispose.

3.8. Une comparaison fondée sur la complémentarité

La structure du verset repose sur une association plutôt que sur une opposition.

Jésus ne dit pas que le maître de maison abandonne les choses anciennes pour les remplacer par les nouvelles.

Il ne dit pas non plus qu'il rejette les choses nouvelles afin de conserver uniquement les anciennes.

Les deux catégories sont tirées du même trésor.

Cette observation possède une importance particulière dans l'Évangile selon Matthieu.

Dès Matthieu 5.17, Jésus déclare qu'il n'est pas venu abolir la loi ou les prophètes, mais les accomplir.

La relation entre les choses nouvelles et anciennes de Matthieu 13.52 peut être examinée à la lumière de cette affirmation.

Cependant, il faut distinguer le rapprochement théologique de l'analyse littéraire immédiate.

Matthieu 13.52 ne nomme pas explicitement la loi, les prophètes ou les écrits apostoliques.

Il présente d'abord une image de complémentarité entre deux catégories de richesses.

3.9. La progression interne du verset

La construction de Matthieu 13.52 peut être résumée dans le tableau suivant.

ÉLÉMENT DU VERSET	FONCTION LITTÉRAIRE	PORTÉE PRINCIPALE
« C'est pourquoi »	Introduction d'une conséquence	Lien avec la compréhension des disciples
« Tout scribe instruit du royaume des cieux »	Présentation du personnage concerné	Formation dans l'enseignement du royaume
« Est semblable à un maître de maison »	Introduction de la comparaison	Responsabilité et disposition de ressources
« Qui tire de son trésor »	Description de l'action	Utilisation de richesses possédées
« Des choses nouvelles et des choses anciennes »	Précision du contenu	Association de richesses différentes

Cette progression conduit de la compréhension à l'utilisation des richesses acquises.

Elle donne à la parabole une orientation particulièrement adaptée à sa place dans le discours de Matthieu 13.

3.10. La fonction conclusive de la comparaison

La parabole du scribe instruit clôt le discours en paraboles avant la transition narrative de Matthieu 13.53.

Cette position permet de comprendre sa fonction littéraire.

Jésus a enseigné les mystères du royaume des cieux.

Il a expliqué certaines paraboles à ses disciples.

Il leur demande s'ils ont compris.

Puis il présente un homme instruit qui possède un trésor et sait en tirer des choses nouvelles et anciennes.

La comparaison constitue ainsi une conclusion centrée sur les conséquences de l'instruction reçue.

Elle souligne que la compréhension véritable ne consiste pas seulement à retenir des paroles.

Elle suppose une connaissance suffisamment assimilée pour devenir une ressource.

Cette observation prépare l'analyse du vocabulaire grec, notamment du verbe qui décrit la formation du scribe et des termes employés pour les choses nouvelles et anciennes.

3.11. Synthèse littéraire

Matthieu 13.52 présente une structure brève, mais cohérente.

Le verset relie la compréhension des disciples à l'image d'un scribe instruit.

Ce scribe est comparé à un maître de maison qui possède un trésor et en fait sortir des richesses différentes.

L'action du maître de maison montre que la possession du trésor n'est pas une fin en soi.

L'association des choses nouvelles et anciennes souligne leur présence commune dans une même réserve.

Enfin, la position de cette comparaison à la fin de Matthieu 13 lui confère une fonction de conclusion.

La structure littéraire de Matthieu 13.52 met en évidence trois réalités complémentaires : recevoir l'enseignement du royaume, en conserver les richesses et savoir en faire usage avec discernement.

4. Analyse du texte grec de Matthieu 13.52

4.1. Le texte grec et sa traduction

Le texte grec de Matthieu 13.52 est le suivant :

ὁ δὲ εἶπεν αὐτοῖς· Διὰ τοῦτο πᾶς γραμματεὺς μαθητευθεὶς τῇ βασιλείᾳ τῶν οὐρανῶν ὅμοιός ἐστιν ἀνθρώπῳ οἰκοδεσπότῃ, ὅστις ἐκβάλλει ἐκ τοῦ θησαυροῦ αὐτοῦ καινὰ καὶ παλαιά.

Une traduction relativement littérale peut être proposée :

« Alors il leur dit : C'est pourquoi tout scribe devenu disciple du royaume des cieux est semblable à un homme maître de maison qui fait sortir de son trésor des choses nouvelles et anciennes. »

Cette traduction met en évidence une nuance importante.

Le scribe n'est pas seulement présenté comme un homme possédant une instruction religieuse. Le texte grec emploie un participe qui souligne sa formation comme disciple.

Cette précision est essentielle pour comprendre la portée de la comparaison.

4.2. Grammateus : le scribe

Le mot grec *grammateus* (γραμματεύς) désigne un scribe.

Dans le monde antique, ce terme pouvait désigner une personne chargée de fonctions administratives, de rédaction ou d'enseignement.

Dans le contexte des Évangiles, il renvoie fréquemment aux spécialistes de la loi et des Écritures.

Leur activité pouvait comprendre l'étude, l'interprétation et la transmission des textes sacrés.

Cependant, le terme ne possède pas nécessairement une connotation négative.

C'est le contexte qui permet de déterminer si un scribe est présenté favorablement ou défavorablement.

Dans Matthieu 13.52, le scribe reçoit une qualification positive : il est devenu disciple du royaume des cieux.

Jésus ne condamne donc pas la connaissance des Écritures. Il montre qu'elle doit être orientée par une compréhension véritable du royaume.

4.3. Mathēteutheis : devenu disciple

Le terme grec *mathēteutheis* (μαθητευθείς) est le participe aoriste passif du verbe *mathēteuō*.

Ce verbe appartient à la même famille que *mathētēs*, qui signifie « disciple ».

Il peut exprimer l'idée de devenir disciple ou d'être formé comme disciple.

Cette nuance mérite d'être distinguée de la simple acquisition de connaissances.

Un disciple ne se limite pas à recevoir des informations.

Il apprend auprès d'un maître et s'engage dans une relation d'enseignement.

Dans Matthieu 13.52, le scribe est donc présenté comme un homme dont la formation concerne le royaume des cieux.

L'expression souligne une transformation de sa position : celui qui possédait déjà une compétence dans les Écritures reçoit désormais l'instruction relative au royaume annoncé par Jésus.

Il faut toutefois préciser que le texte ne décrit pas le parcours individuel d'un scribe particulier.

Jésus présente une catégorie générale, introduite par le mot « tout ».

4.4. Le rapport avec Matthieu 28.19

Le verbe *mathēteuō* apparaît également dans Matthieu 28.19, où Jésus ordonne de faire des disciples parmi toutes les nations.

Ce rapprochement lexical est significatif.

Matthieu 13.52 présente un scribe devenu disciple du royaume.

Matthieu 28.19 confie aux disciples la mission d'en former d'autres.

Les deux passages soulignent que l'enseignement de Jésus doit être reçu dans une véritable relation de disciple.

Cependant, leurs contextes diffèrent.

Matthieu 13.52 concerne la qualification du scribe.

Matthieu 28.19 concerne la mission universelle confiée aux disciples après la résurrection.

Le rapprochement montre une cohérence dans le vocabulaire de Matthieu, sans rendre les deux passages interchangeables.

4.5. Tē basileia tōn ouranōn : le royaume des cieux

L'expression grecque *tē basileia tōn ouranōn* (τῇ βασιλείᾳ τῶν οὐρανῶν) signifie littéralement « au royaume des cieux ».

Le datif accompagne ici le participe *mathēteutheis*.

La construction exprime la relation entre la formation du scribe et le royaume des cieux.

Il ne s'agit pas simplement d'un spécialiste des Écritures qui aurait entendu parler du royaume.

Il est devenu disciple en relation avec ce royaume.

Cette précision est particulièrement importante dans Matthieu 13, où les paraboles présentent plusieurs aspects de son développement et de son accomplissement.

Le scribe instruit est donc directement associé à la révélation que Jésus vient de communiquer.

4.6. Oikodespotēs : le maître de maison

Le terme grec *oikodespotēs* (οἰκοδεσπότης) est composé de deux éléments associés à la maison et à

l'autorité du maître.

Il désigne le responsable d'une maison ou d'un domaine.

Ce mot apparaît dans plusieurs paraboles de Matthieu.

Dans Matthieu 20.1, un maître de maison sort pour engager des ouvriers dans sa vigne.

Dans Matthieu 21.33, un propriétaire plante une vigne et la confie à des vignerons.

Dans Matthieu 13.52, le maître de maison possède un trésor dont il fait sortir différentes richesses.

Le terme souligne sa responsabilité et sa capacité à disposer de ce qui lui appartient.

Cependant, Jésus ne précise pas que ce personnage représente directement Dieu.

Dans cette parabole, il sert de terme de comparaison au scribe instruit.

4.7. Thēsauros : le trésor

Le mot grec *thēsauros* (θησαυρός) désigne un trésor, une réserve ou un lieu où sont conservées des richesses.

Il peut être employé dans un sens matériel ou figuré.

Dans Matthieu 6.19-21, Jésus parle des trésors sur la terre et dans le ciel.

Dans Matthieu 12.35, il évoque le bon trésor du cœur, d'où l'homme bon tire de bonnes choses.

Ce dernier passage présente un rapprochement particulièrement intéressant avec Matthieu 13.52.

Dans les deux cas, le trésor est associé à ce qui peut en être tiré.

La comparaison montre que les ressources intérieures d'une personne se manifestent dans ce qu'elle produit ou communique.

Dans Matthieu 13.52, le trésor peut ainsi évoquer les richesses de l'enseignement reçu.

Cependant, Jésus ne définit pas explicitement sa composition.

L'interprétation doit donc s'appuyer sur le contexte du discours.

4.8. Ekballei : faire sortir du trésor

Le verbe *ekballei* (ἐκβάλλει) est une forme du présent de *ekballō*.

Ce verbe signifie fondamentalement « faire sortir » ou « jeter dehors ».

Son sens précis dépend du contexte.

Il peut désigner l'expulsion d'une personne, mais aussi l'action de faire sortir quelque chose d'un endroit.

Dans Matthieu 13.52, le maître de maison fait sortir des choses de son trésor.

L'emploi du présent décrit l'action caractéristique du personnage.

Il serait toutefois excessif d'en déduire que Jésus impose une activité permanente et ininterrompue.

Le présent convient naturellement à une comparaison générale.

L'idée essentielle est que le maître de maison dispose effectivement des richesses qu'il possède.

La connaissance du scribe est ainsi comparée à un trésor utilisable.

4.9. Kaina : les choses nouvelles

Le mot grec *kaina* (καινά) est le neutre pluriel de *kainos*.

Cet adjectif peut désigner ce qui est nouveau, inédit ou différent de ce qui existait auparavant.

Il ne met pas nécessairement l'accent sur une nouveauté purement chronologique.

Dans le Nouveau Testament, *kainos* peut qualifier une réalité nouvelle par sa nature ou sa qualité.

Dans Matthieu 13.52, les choses nouvelles appartiennent au trésor du maître de maison.

Le contexte permet de les rapprocher de l'enseignement du royaume communiqué par Jésus.

Cependant, le verset ne précise pas que toutes les choses nouvelles correspondent exclusivement aux paroles prononcées pendant son ministère terrestre.

Cette identification doit donc demeurer une interprétation contextuelle.

4.10. Palaia : les choses anciennes

Le mot grec *palaia* (παλαιά) est le neutre pluriel de *palaios*.

Il désigne ce qui est ancien ou appartient à une période antérieure.

Dans Matthieu 13.52, les choses anciennes sont associées aux choses nouvelles.

Le texte ne les présente pas comme inutiles ou dépassées.

Elles font partie du trésor dont le maître de maison dispose.

Cette observation permet un rapprochement avec les Écritures de l'Ancien Testament, dont Jésus affirme l'accomplissement dans Matthieu 5.17.

Cependant, le mot *palaia* ne constitue pas ici une désignation explicite de l'Ancien Testament comme ensemble canonique.

Il faut donc distinguer le sens lexical du terme et son application théologique.

4.11. L'association des choses nouvelles et anciennes

La construction grecque associe directement *kaina* et *palaia* par la conjonction *kai*, « et ».

Cette coordination mérite d'être soulignée.

Jésus ne présente pas les deux catégories comme nécessairement opposées.

Il ne dit pas que le maître de maison doit choisir entre elles.

Il affirme qu'il tire les unes et les autres de son trésor.

L'image évoque donc une richesse composée d'éléments différents mais réunis dans une même réserve.

Dans le contexte de Matthieu, cette association peut éclairer la relation entre les Écritures antérieures et la révélation du royaume en Jésus-Christ.

La nouveauté de l'enseignement de Jésus n'exige pas le rejet de la révélation précédente.

Elle invite à comprendre celle-ci à la lumière de son accomplissement.

4.12. Tableau récapitulatif du vocabulaire grec

4.12. Tableau récapitulatif du vocabulaire grec

TERME GREC	TRANSLITTÉRATION	SENS PRINCIPAL	IMPORTANCE DANS LA PARABOLE
γραμματεύς	*grammateus*	Scribe	Personnage possédant une formation dans les Écritures
μαθητευθείς	*mathēteutheis*	Devenu disciple, formé comme disciple	Qualification essentielle du scribe
βασιλεία	*basileia*	Royaume, royauté	Objet de l'instruction reçue
οἰκοδεσπότης	*oikodespotēs*	Maître de maison	Personnage servant de comparaison
θησαυρός	*thēsauros*	Trésor, réserve	Ensemble des richesses possédées
ἐκβάλλει	*ekballei*	Fait sortir	Utilisation effective des richesses
καινά	*kaina*	Choses nouvelles	Première catégorie des richesses
παλαιά	*palaia*	Choses anciennes	Seconde catégorie des richesses

4.13. Synthèse de l'analyse grecque

L'analyse du texte grec permet de préciser plusieurs éléments fondamentaux.

Le scribe de Matthieu 13.52 n'est pas seulement un spécialiste des Écritures. Il est présenté comme un homme devenu disciple du royaume des cieux.

Cette qualification donne à sa connaissance une orientation nouvelle.

Le maître de maison représente un personnage capable de disposer de ses richesses.

Le trésor évoque une réserve précieuse, tandis que le verbe *ekballei* souligne l'utilisation de son contenu.

Enfin, l'association des choses nouvelles et anciennes montre que les deux catégories appartiennent au même trésor.

Le vocabulaire grec met ainsi en évidence une connaissance enrichie par la formation au royaume des cieux, conservée comme un trésor et rendue disponible pour un usage approprié.

5. Le contexte historique et religieux des scribes au premier siècle

5.1. L'origine de la fonction de scribe dans l'histoire d'Israël

Pour comprendre la portée de Matthieu 13.52, il convient d'examiner la place des scribes dans l'histoire du peuple d'Israël.

Dans l'Ancien Testament, les scribes apparaissent d'abord comme des hommes chargés de fonctions administratives, de rédaction ou de conservation des documents officiels.

Leur rôle évolue progressivement. Certains deviennent des spécialistes de la loi de Moïse, chargés de son étude, de son interprétation et de sa transmission.

Esdras constitue un exemple particulièrement important de cette évolution.

Esdras 7.6 le présente comme un scribe versé dans la loi de Moïse. Esdras 7.10 précise qu'il avait appliqué son cœur à étudier la loi de l'Éternel, à la mettre en pratique et à enseigner ses prescriptions en Israël.

Trois responsabilités apparaissent ainsi : étudier, pratiquer et enseigner.

Cette association offre un arrière-plan significatif à la parabole du scribe instruit.

La connaissance des Écritures n'était pas destinée à demeurer purement théorique. Elle devait conduire à une fidélité personnelle et à une transmission responsable.

5.2. Les scribes dans le judaïsme du premier siècle

À l'époque de Jésus, les scribes occupaient une place importante dans la vie religieuse juive.

Leur activité pouvait comprendre l'étude des Écritures, l'interprétation de la loi, l'enseignement et l'examen de questions juridiques.

Ils contribuaient à la transmission des connaissances religieuses et des traditions d'interprétation.

Cependant, il serait incorrect de considérer tous les scribes comme appartenant à une organisation unique, possédant les mêmes fonctions et les mêmes convictions.

Les sources anciennes montrent une diversité de situations.

Certains scribes étaient proches du mouvement pharisien. D'autres pouvaient être associés à différents milieux religieux ou administratifs.

Cette diversité doit être prise en compte lorsqu'on examine les passages évangéliques qui les mentionnent.

5.3. Les scribes et les pharisiens : une distinction nécessaire

Les Évangiles associent fréquemment les scribes et les pharisiens.

Cependant, ces deux désignations ne sont pas strictement synonymes.

Le terme « scribe » renvoie principalement à une compétence ou à une fonction liée à l'écriture, à la loi et à son interprétation.

Le terme « pharisien » désigne l'appartenance à un mouvement religieux du judaïsme.

Un scribe pouvait être pharisien, mais tous les scribes n'étaient pas nécessairement pharisiens.

Cette distinction est importante pour Matthieu 13.52.

Jésus ne présente pas ici un mouvement religieux particulier.

Il évoque un homme instruit qui est devenu disciple du royaume des cieux.

L'accent porte donc sur la transformation de sa formation et de sa compréhension.

5.4. L'autorité des scribes dans l'enseignement religieux

Les scribes pouvaient être reconnus pour leur connaissance des Écritures et des traditions juridiques.

Leur autorité reposait notamment sur leur capacité à interpréter les textes et à transmettre les enseignements reçus.

Cette situation éclaire le contraste présenté dans Matthieu 7.28-29.

À la fin du Sermon sur la montagne, les foules sont frappées par l'enseignement de Jésus, car il enseigne comme ayant autorité, et non comme leurs scribes.

Le texte ne signifie pas que les scribes étaient dépourvus de toute autorité religieuse.

Il souligne le caractère particulier de l'autorité de Jésus.

Celui-ci ne se contente pas de rapporter des interprétations antérieures. Il parle avec une autorité qui lui est propre.

Cette différence permet de comprendre pourquoi devenir disciple du royaume exigeait davantage qu'une formation traditionnelle.

Il fallait reconnaître l'autorité de Jésus et recevoir son enseignement.

5.5. Les controverses entre Jésus et certains scribes

Les Évangiles rapportent plusieurs controverses entre Jésus et des scribes.

Dans Matthieu 9.3, certains scribes accusent intérieurement Jésus de blasphème lorsqu'il annonce le pardon des péchés à un paralytique.

Dans Matthieu 12.38, des scribes et des pharisiens demandent à Jésus un signe.

Matthieu 15.1-9 présente une discussion concernant les traditions des anciens et les commandements de Dieu.

Ces épisodes montrent que certains spécialistes des Écritures ont contesté l'autorité de Jésus.

Cependant, il serait historiquement et bibliquement incorrect d'en conclure que tous les scribes lui étaient hostiles.

Les Évangiles présentent également des échanges plus favorables.

La critique de Jésus porte sur des attitudes et des pratiques déterminées, et non sur la connaissance des Écritures en elle-même.

5.6. Un scribe favorablement présenté dans Marc 12

Marc 12.28-34 rapporte un entretien entre Jésus et un scribe au sujet du premier de tous les commandements.

Jésus répond en rappelant l'amour de Dieu et l'amour du prochain.

Le scribe reconnaît la justesse de cette réponse et souligne que l'amour de Dieu et du prochain est supérieur aux holocaustes et aux sacrifices.

Jésus constate qu'il a répondu avec intelligence et lui déclare :

« Tu n'es pas loin du royaume de Dieu. »

Marc 12.34.

Ce passage est particulièrement intéressant pour l'étude de Matthieu 13.52.

Il montre qu'un scribe pouvait reconnaître la profondeur de l'enseignement de Jésus.

Cependant, il faut distinguer les deux situations.

Marc 12.34 présente un homme qui n'est pas loin du royaume.

Matthieu 13.52 évoque un scribe devenu disciple du royaume.

La proximité intellectuelle et spirituelle avec l'enseignement de Jésus ne doit donc pas être automatiquement confondue avec une adhésion complète.

5.7. La connaissance des Écritures et ses limites

Les scribes possédaient souvent une connaissance approfondie des textes bibliques.

Cependant, Jésus montre que cette connaissance ne garantit pas, à elle seule, une compréhension correcte de la révélation divine.

Dans Matthieu 22.29, il reproche à ses interlocuteurs de ne comprendre ni les Écritures ni la puissance de Dieu.

Jean 5.39-40 présente également un avertissement concernant ceux qui sondent les Écritures, mais refusent de venir à Jésus pour avoir la vie.

Ces passages ne dévalorisent pas l'étude biblique.

Ils montrent qu'une connaissance religieuse peut demeurer insuffisante lorsqu'elle ne conduit pas à reconnaître celui dont les Écritures rendent témoignage.

Cette distinction constitue un élément fondamental de la parabole du scribe instruit.

Le véritable progrès ne consiste pas seulement à accumuler davantage de connaissances.

Il consiste à comprendre les Écritures à la lumière de la révélation apportée par Jésus-Christ.

5.8. La nouveauté du disciple instruit du royaume

L'expression de Matthieu 13.52 présente une situation particulière.

Le scribe conserve sa qualité d'homme instruit, mais sa formation est désormais liée au royaume des cieux.

Jésus ne décrit pas un homme qui aurait nécessairement abandonné toute connaissance antérieure.

Il présente un personnage dont l'instruction a été enrichie par une compréhension nouvelle.

Cette perspective éclaire l'image du maître de maison qui tire de son trésor des choses nouvelles et anciennes.

La nouveauté de l'enseignement du royaume ne conduit pas à considérer les Écritures antérieures comme inutiles.

Elle permet d'en reconnaître plus pleinement la portée dans le dessein de Dieu.

Cependant, le verset ne précise pas que chaque scribe devenu disciple devait nécessairement exercer une fonction officielle d'enseignant dans la communauté chrétienne.

Il présente une comparaison générale concernant la richesse de son instruction.

5.9. Les disciples de Jésus et la formation religieuse

Les premiers disciples de Jésus provenaient de milieux sociaux et professionnels différents.

Plusieurs étaient pêcheurs.

D'autres exerçaient des activités sans lien direct avec l'enseignement religieux.

Actes des apôtres 4.13 présente Pierre et Jean comme des hommes sans instruction spécialisée, selon l'appréciation de leurs interlocuteurs.

Cette observation ne signifie pas qu'ils étaient incapables de lire ou qu'ils ne possédaient aucune connaissance des Écritures.

Elle souligne qu'ils n'étaient pas reconnus comme des spécialistes formés dans les cadres habituels de l'enseignement religieux.

Pourtant, ils avaient été instruits directement par Jésus.

La parabole de Matthieu 13.52 peut donc éclairer leur formation, même si elle ne les désigne pas explicitement comme des scribes professionnels.

Ils ont reçu les enseignements du royaume et seront appelés à les transmettre.

5.10. Le scribe instruit et la responsabilité de transmettre

Dans le contexte biblique, l'enseignement des Écritures représente une responsabilité importante.

Esdras 7.10 associe l'étude de la loi à sa mise en pratique et à son enseignement.

Deutéronome 6.6-7 présente la transmission des commandements comme une responsabilité essentielle au sein du peuple d'Israël.

Dans le Nouveau Testament, Jésus confie à ses disciples la mission d'enseigner tout ce qu'il leur a prescrit (Matthieu 28.20).

Ces passages permettent de comprendre la portée de l'image du trésor.

Celui qui a reçu une connaissance précieuse possède une responsabilité à son égard.

Il doit la conserver fidèlement et être capable de la communiquer sans la déformer.

Cependant, Matthieu 13.52 ne constitue pas à lui seul une réglementation des fonctions d'enseignement dans l'Église.

Il fournit une image de la richesse et de l'utilité de l'instruction reçue concernant le royaume.

5.11. Synthèse historique

L'étude du contexte historique montre que les scribes occupaient une place importante dans la conservation, l'interprétation et la transmission des Écritures.

Leur rôle ne doit pas être réduit à celui de copistes.

Ils pouvaient exercer une véritable responsabilité intellectuelle et religieuse.

Les Évangiles présentent certains scribes comme des adversaires de Jésus, mais d'autres comme des interlocuteurs capables de reconnaître la valeur de son enseignement.

Matthieu 13.52 s'inscrit dans cette diversité.

Le scribe présenté favorablement n'est pas simplement un spécialiste de la tradition religieuse.

Il est devenu disciple du royaume des cieux.

Cette formation nouvelle donne une portée particulière à ses connaissances antérieures.

La parabole du scribe instruit montre que la connaissance des Écritures trouve sa pleine orientation lorsqu'elle est éclairée par l'enseignement de Jésus-Christ. La véritable instruction ne repose pas seulement sur l'accumulation du savoir, mais sur une compréhension fidèle de la révélation divine.

6. Le scribe devenu disciple du royaume des cieux

6.1. Une qualification essentielle dans l'enseignement de Jésus

La première partie de Matthieu 13.52 présente le personnage central de la comparaison :

« C'est pourquoi, tout scribe instruit de ce qui regarde le royaume des cieux... »

Cette expression constitue le fondement de la parabole.

Jésus ne parle pas simplement d'un scribe compétent dans l'étude de la loi. Il désigne un homme dont la formation est désormais liée au royaume des cieux.

Le participe grec *mathēteutheis*, étudié précédemment, souligne cette dimension : le scribe est devenu disciple.

La distinction est importante. La compétence religieuse et la condition de disciple ne sont pas nécessairement identiques.

Un homme peut connaître les Écritures sans reconnaître l'autorité de Jésus. À l'inverse, celui qui devient disciple du Christ est appelé à recevoir son enseignement et à progresser dans sa compréhension.

Le scribe de Matthieu 13.52 réunit ces deux dimensions : une connaissance des Écritures et une formation concernant le royaume annoncé par Jésus.

6.2. Devenir disciple : recevoir l'autorité du maître

Dans les Évangiles, devenir disciple de Jésus implique davantage que l'écoute occasionnelle de ses paroles.

Le disciple reconnaît en Jésus un maître dont l'enseignement doit orienter sa compréhension et sa conduite.

Matthieu 11.29 rapporte cette invitation :

« Prenez mon joug sur vous et recevez mes instructions. »

L'appel de Jésus engage donc celui qui le suit dans une relation d'apprentissage.

Cette réalité éclaire Matthieu 13.52.

Le scribe instruit du royaume ne se contente pas d'ajouter quelques informations à ses connaissances antérieures. Il reçoit un enseignement qui transforme sa manière de comprendre le dessein de Dieu.

Cette transformation ne suppose pas l'abandon des Écritures déjà révélées.

Elle conduit à les examiner à la lumière de l'autorité du Christ.

6.3. Le royaume des cieux comme objet de l'instruction

L'expression « royaume des cieux » occupe une place centrale dans l'Évangile selon Matthieu.

Jean-Baptiste annonce sa proximité en Matthieu 3.2.

Jésus reprend cette proclamation en Matthieu 4.17.

Le Sermon sur la montagne présente les caractéristiques de ceux qui appartiennent au royaume, tandis que Matthieu 13 en développe plusieurs aspects au moyen de paraboles.

L'instruction du scribe concerne donc une réalité qui dépasse la seule connaissance des prescriptions religieuses.

Elle porte sur le règne de Dieu, son annonce, son accueil, son développement et son accomplissement.

Les paraboles de Matthieu 13 montrent notamment que le royaume rencontre des réactions différentes, qu'il possède une valeur incomparable et que son accomplissement comporte un jugement final.

Être instruit du royaume signifie recevoir cet ensemble d'enseignements dans leur cohérence.

6.4. La différence entre connaissance religieuse et compréhension spirituelle

La parabole invite à distinguer deux réalités qui peuvent être associées, mais qui ne sont pas équivalentes.

La première est la connaissance des textes bibliques.

La seconde est leur compréhension à la lumière de la révélation divine.

Les Évangiles montrent que certains interlocuteurs de Jésus connaissaient les Écritures sans en saisir correctement la portée.

Dans Matthieu 22.41-46, Jésus interroge les pharisiens sur le Messie et sur la manière dont David l'appelle Seigneur.

La question met en évidence la nécessité d'aller au-delà d'une connaissance superficielle des affirmations bibliques.

De même, Luc 24.27 rapporte que Jésus ressuscité explique aux disciples d'Emmaüs ce qui le concerne dans les Écritures, en commençant par Moïse et les prophètes.

Ce passage montre que les Écritures antérieures contiennent des témoignages dont la signification s'éclaire dans la personne et l'œuvre du Christ.

Le scribe instruit du royaume peut être compris dans cette perspective : sa connaissance doit être accompagnée d'une compréhension juste de l'accomplissement du dessein divin.

6.5. Une formation qui conserve les acquis véritables

La comparaison du maître de maison ne présente pas le scribe comme un homme qui aurait vidé son trésor de toutes les richesses anciennes.

Au contraire, le maître de maison tire de sa réserve des choses nouvelles et anciennes.

Cette image permet de comprendre que la formation au royaume n'exige pas le rejet de tout ce qui a été appris auparavant.

Les Écritures d'Israël conservent leur valeur.

Jésus lui-même s'y réfère constamment.

Dans Matthieu 4.1-11, il répond aux tentations en citant le Deutéronome.

Dans Matthieu 22.37-40, il résume les principaux commandements à partir du Deutéronome et du Lévitique.

Ces exemples montrent que l'enseignement de Jésus ne se construit pas indépendamment de la révélation antérieure.

Le scribe devenu disciple peut donc conserver les richesses authentiques de sa connaissance des Écritures tout en recevant l'enseignement nouveau du royaume.

Il ne faut toutefois pas confondre ces richesses avec toutes les traditions humaines qui pouvaient accompagner leur interprétation.

Jésus distingue expressément les commandements de Dieu des traditions qui les contredisent (Matthieu 15.3-9).

6.6. Une formation qui exige le discernement

La connaissance des Écritures ne consiste pas seulement à mémoriser des passages.

Elle suppose également de les comprendre dans leur contexte et de distinguer ce que Dieu a révélé des interprétations humaines.

Cette exigence apparaît dans les controverses entre Jésus et certains responsables religieux.

Dans Matthieu 12.1-8, Jésus répond à une accusation concernant le sabbat en rappelant plusieurs passages bibliques.

Son argumentation montre que l'interprétation de la loi doit tenir compte de son sens véritable et de l'ensemble de la révélation.

Le scribe instruit du royaume doit donc être capable d'exercer un discernement fondé sur les Écritures et sur l'enseignement du Christ.

Il ne suffit pas de posséder de nombreuses connaissances.

Encore faut-il savoir les comprendre et les employer fidèlement.

Cette observation correspond à l'image du maître de maison qui sait tirer de son trésor différentes richesses.

6.7. La formation des disciples dans Matthieu 13

Le contexte immédiat de la parabole montre que les disciples eux-mêmes suivent un processus d'apprentissage.

Ils entendent les paraboles prononcées devant les foules.

Ils interrogent Jésus sur la raison de cet enseignement.

Ils reçoivent des explications particulières.

Matthieu 13.36 rapporte notamment qu'ils demandent à Jésus de leur expliquer la parabole de l'ivraie.

Cette démarche révèle qu'ils ne comprennent pas nécessairement tout immédiatement.

Ils cherchent à approfondir leur connaissance.

La question de Matthieu 13.51 intervient après cette formation.

Lorsque les disciples affirment avoir compris, Jésus présente la comparaison du scribe instruit.

La succession des événements montre que l'instruction concernant le royaume repose sur une écoute attentive et sur la recherche de la compréhension.

Elle ne résulte pas d'une simple familiarité avec les paroles de Jésus.

6.8. Une compréhension réelle, mais appelée à progresser

La réponse affirmative des disciples en Matthieu 13.51 ne doit pas être interprétée comme la preuve qu'ils possédaient déjà une compréhension complète de toute l'œuvre du Christ.

La suite de l'Évangile montre leurs limites.

Dans Matthieu 16.21-23, Pierre réagit négativement à l'annonce des souffrances et de la mort de Jésus.

Dans Matthieu 17.22-23, les disciples sont profondément attristés par une nouvelle annonce de sa mort et de sa résurrection.

Ces passages montrent que leur compréhension devait encore progresser.

Il n'existe pourtant aucune contradiction avec Matthieu 13.51.

Les disciples peuvent avoir compris les paraboles qui viennent de leur être enseignées sans avoir encore saisi toutes les implications de la mission messianique de Jésus.

La formation du disciple est progressive.

La connaissance véritable n'exclut pas la nécessité d'un approfondissement ultérieur.

6.9. Le scribe instruit et la fidélité à l'enseignement reçu

L'image du scribe instruit implique une responsabilité envers le contenu de la révélation.

Celui qui reçoit un enseignement divin ne possède pas l'autorité d'en modifier librement le sens.

Dans Matthieu 28.20, Jésus demande à ses disciples d'enseigner à observer tout ce qu'il leur a prescrit.

La fidélité porte donc sur l'enseignement du Christ lui-même.

Cette responsabilité peut être rapprochée de celle du scribe instruit.

Le maître de maison fait sortir les richesses de son trésor. Il ne les invente pas au moment où il les présente.

De même, celui qui transmet la Parole de Dieu doit puiser dans ce qu'il a véritablement reçu et compris.

Cette application dépasse la formulation explicite de Matthieu 13.52, mais elle correspond à l'ensemble de l'enseignement biblique sur la transmission fidèle de la révélation.

6.10. La portée de l'expression « tout scribe »

Jésus emploie une formulation générale : « tout scribe ».

Cette expression ne désigne pas un individu nommé.

Elle présente une catégorie de personnes caractérisées par leur formation au royaume des cieux.

Il serait donc imprudent d'affirmer que Jésus se désigne lui-même ou qu'il identifie exclusivement Matthieu comme le scribe de la parabole.

Certains interprètes ont rapproché cette image de l'activité de l'évangéliste Matthieu, dont le récit associe fréquemment les Écritures anciennes à leur accomplissement en Jésus.

Ce rapprochement est intéressant sur le plan littéraire.

Cependant, Matthieu 13.52 ne contient aucune indication explicite permettant d'identifier le scribe à l'auteur de l'Évangile.

La portée générale de la comparaison doit donc être conservée.

Elle concerne tout scribe devenu disciple du royaume des cieux.

6.11. La connaissance comme richesse et non comme privilège

La comparaison du trésor souligne la valeur de l'instruction reçue.

Cependant, elle ne présente pas cette connaissance comme un motif de supériorité personnelle.

Le scribe est valorisé parce qu'il est instruit du royaume et comparé à un homme capable d'utiliser ses richesses.

La connaissance apparaît donc comme une ressource précieuse.

Elle ne constitue pas une justification de l'orgueil religieux.

Cette distinction correspond aux avertissements de Jésus contre la recherche des honneurs et des premières places.

Dans Matthieu 23.8-12, il rappelle à ses disciples l'importance de l'humilité et du service.

La connaissance des Écritures doit ainsi demeurer inséparable d'une attitude de fidélité envers Dieu.

Le véritable disciple ne cherche pas seulement à être reconnu comme savant.

Il cherche à comprendre et à transmettre correctement ce qu'il a reçu.

6.12. Synthèse théologique

Le scribe instruit du royaume des cieux représente un homme dont la connaissance des Écritures est désormais éclairée par l'enseignement de Jésus.

Sa formation ne repose pas sur l'accumulation de traditions religieuses, mais sur la compréhension du royaume annoncé par le Christ.

Cette instruction ne détruit pas les véritables richesses de la révélation antérieure.

Elle permet de les reconnaître dans une perspective renouvelée.

Le contexte de Matthieu 13 montre également que cette compréhension suppose une démarche d'apprentissage et peut continuer à s'approfondir.

Enfin, l'image du trésor rappelle que la connaissance reçue possède une valeur qui engage la responsabilité de celui qui la détient.

Le scribe devenu disciple du royaume des cieux illustre ainsi la rencontre entre la connaissance des Écritures et la révélation apportée par Jésus-Christ. Son véritable trésor réside dans une compréhension fidèle et enrichie du dessein de Dieu.

7. Le maître de maison et son trésor : signification de la comparaison

7.1. Une image empruntée à la vie quotidienne

Dans Matthieu 13.52, Jésus compare le scribe instruit du royaume des cieux à un maître de maison qui tire de son trésor des choses nouvelles et anciennes.

Cette image s'appuie sur une réalité familière aux auditeurs du premier siècle.

Le maître de maison était responsable des biens de son foyer. Selon sa situation sociale, il pouvait disposer de réserves alimentaires, de vêtements, d'objets précieux ou d'autres ressources nécessaires à la vie domestique.

La comparaison ne précise ni la richesse du personnage ni la nature matérielle de ses possessions.

Ces détails ne sont pas indispensables à son interprétation.

L'élément déterminant est que cet homme possède une réserve dont il peut faire sortir différentes choses.

Jésus utilise cette situation concrète pour illustrer la richesse de l'instruction reçue concernant le royaume des cieux.

7.2. Le maître de maison : un homme responsable de ses biens

Le maître de maison n'est pas simplement présenté comme le propriétaire d'un trésor.

Il apparaît comme celui qui en dispose.

Cette distinction est importante.

La possession d'une richesse ne garantit pas automatiquement son utilisation appropriée.

Dans la comparaison, le maître de maison connaît suffisamment les ressources de son trésor pour pouvoir en faire sortir des choses différentes.

Appliquée au scribe instruit, cette image évoque une connaissance maîtrisée et disponible.

Il ne s'agit pas seulement d'avoir entendu de nombreux enseignements, mais d'en avoir compris le contenu.

Le scribe peut alors puiser dans cette connaissance comme le maître de maison puise dans ses réserves.

Le texte ne décrit toutefois pas les circonstances de cette utilisation. Il ne faut donc pas lui attribuer un système détaillé de gestion domestique qui ne figure pas dans la parabole.

7.3. La signification du trésor dans l'enseignement de Jésus

Le mot « trésor » apparaît à plusieurs reprises dans l'Évangile selon Matthieu.

Dans Matthieu 6.19-21, Jésus oppose les trésors terrestres aux trésors célestes.

Dans Matthieu 12.35, il évoque le bon trésor du cœur.

Dans Matthieu 13.44, le royaume des cieux est comparé à un trésor caché dans un champ.

Ces emplois montrent que le trésor peut représenter différentes réalités selon le contexte.

Il serait donc incorrect de lui attribuer systématiquement une signification unique.

Dans Matthieu 13.52, le trésor appartient au maître de maison et contient des choses nouvelles et anciennes.

Puisque ce personnage représente le scribe instruit du royaume, le trésor évoque naturellement les richesses de son instruction.

Il s'agit d'une connaissance précieuse, acquise et conservée, dans laquelle il peut puiser.

7.4. Le rapprochement avec Matthieu 12.35

Un rapprochement particulièrement éclairant apparaît dans Matthieu 12.35 :

« L'homme bon tire de bonnes choses de son bon trésor, et l'homme méchant tire de mauvaises choses de son mauvais trésor. »

Dans ce passage, le trésor est associé à la condition intérieure de l'homme.

Ce qu'une personne produit révèle la nature de ce qu'elle porte en elle.

Matthieu 13.52 reprend une image comparable, mais dans un contexte différent.

Le maître de maison tire de son trésor des choses nouvelles et anciennes.

Les deux passages présentent donc un mouvement semblable : ce qui est conservé dans un trésor peut être manifesté au-dehors.

Cependant, Matthieu 12.35 insiste sur la qualité morale de ce qui provient du cœur, tandis que Matthieu 13.52 met en valeur les richesses de l'instruction du scribe.

Le rapprochement est pertinent sans rendre les deux enseignements identiques.

7.5. Un trésor constitué de connaissances assimilées

La comparaison suppose que le maître de maison possède déjà les richesses qu'il fait sortir.

Il ne les découvre pas au moment où il en a besoin.

Cette observation permet de comprendre une dimension essentielle de l'instruction biblique.

La connaissance doit être reçue, comprise et conservée avant de pouvoir être utilisée avec discernement.

Le scribe instruit ne se contente donc pas de répéter mécaniquement des paroles entendues.

Il dispose d'un ensemble de connaissances dont il comprend la valeur.

Cette interprétation s'accorde avec la question de Jésus en Matthieu 13.51 : « Avez-vous compris toutes ces choses ? »

La compréhension précède immédiatement l'image du trésor.

Le contexte montre ainsi que la connaissance véritable ne se réduit pas à la mémorisation.

Elle implique une assimilation du sens de l'enseignement reçu.

7.6. La diversité des richesses contenues dans le trésor

Le maître de maison tire de son trésor deux catégories de choses : les nouvelles et les anciennes.

Le texte ne précise pas leur nature matérielle.

L'intérêt de la comparaison réside dans leur diversité et leur appartenance à une même réserve.

Cette association montre que le trésor ne contient pas une seule catégorie de biens.

Appliquée au scribe, elle évoque une instruction capable d'intégrer des connaissances reçues à différentes étapes de la révélation divine.

Dans le contexte de Matthieu, les Écritures d'Israël et l'enseignement de Jésus constituent un rapprochement particulièrement naturel.

Les Écritures antérieures annoncent et préparent l'accomplissement du dessein de Dieu.

L'enseignement de Jésus révèle la manière dont ce dessein s'accomplit en lui.

Cependant, cette application doit être examinée à partir de l'ensemble de l'Évangile, car Matthieu 13.52 ne définit pas explicitement les deux catégories.

7.7. Le trésor n'est pas une réserve de traditions humaines

Il importe de distinguer les richesses authentiques de la révélation divine des traditions humaines qui

peuvent en déformer le sens.

Dans Matthieu 15.3-9, Jésus reproche à certains responsables religieux de faire passer leurs traditions avant les commandements de Dieu.

Cette critique montre que toute connaissance religieuse n'est pas nécessairement conforme à la volonté divine.

Le scribe instruit du royaume ne doit donc pas être compris comme un homme qui conserverait indistinctement toutes les interprétations héritées du passé.

Sa formation comme disciple implique qu'il reconnaisse l'autorité de l'enseignement de Jésus.

Les choses anciennes ne peuvent être considérées comme précieuses simplement parce qu'elles sont anciennes.

Leur valeur dépend de leur conformité à la révélation divine.

Cette distinction sera essentielle pour comprendre la relation entre les Écritures antérieures et la nouveauté du royaume.

7.8. Le trésor et la fidélité à la révélation

Le maître de maison fait sortir de son trésor ce qu'il possède.

L'image ne présente pas un homme qui fabrique de nouvelles richesses indépendamment de sa réserve.

Cette observation peut éclairer la responsabilité de celui qui enseigne les Écritures.

La transmission fidèle suppose de respecter le contenu de la révélation reçue.

L'enseignant ne possède pas l'autorité de transformer ses opinions personnelles en paroles divines.

Cette exigence apparaît dans plusieurs passages bibliques.

Deutéronome 4.2 interdit d'ajouter aux commandements de Dieu ou d'en retrancher.

Dans Matthieu 28.20, Jésus demande à ses disciples d'enseigner à observer tout ce qu'il leur a prescrit.

Ces passages rappellent que la fidélité à la Parole de Dieu constitue une responsabilité fondamentale.

Matthieu 13.52 illustre cette responsabilité par l'image d'une richesse déjà possédée et rendue disponible.

7.9. Une richesse destinée à être utilisée

La comparaison ne s'arrête pas à la possession du trésor.

Le maître de maison en tire effectivement des choses nouvelles et anciennes.

Le verbe employé par Jésus souligne cette action.

Il serait donc insuffisant de réduire la parabole à une simple invitation à accumuler des connaissances bibliques.

L'instruction du royaume possède une dimension pratique.

Celui qui comprend les enseignements de Jésus doit être capable de les mobiliser avec justesse.

Cette capacité peut notamment s'exprimer dans l'explication des Écritures, l'enseignement ou

l'application de la Parole de Dieu à des situations concrètes.

Le texte ne précise pas chacune de ces activités.

Elles constituent des applications cohérentes avec la comparaison et avec la mission d'enseignement confiée ultérieurement aux disciples.

7.10. Les limites de l'image du maître de maison

Une interprétation rigoureuse doit respecter les limites de la comparaison.

Jésus ne précise pas la taille du trésor, la valeur des objets, leur nombre ou les circonstances de leur utilisation.

Il ne dit pas non plus que les choses nouvelles doivent toujours être présentées avant les anciennes.

Il serait donc artificiel d'attribuer une signification spirituelle particulière à chacun de ces éléments absents du récit.

La parabole repose sur une idée principale : un homme instruit du royaume ressemble à un maître de maison capable de tirer de son trésor des richesses nouvelles et anciennes.

Les détails qui ne contribuent pas à cette comparaison ne doivent pas devenir le fondement de doctrines indépendantes.

Cette prudence permet de préserver la force de l'enseignement sans lui imposer des significations étrangères au texte.

7.11. Synthèse : la connaissance comme trésor vivant

L'image du maître de maison présente la connaissance du royaume comme une richesse précieuse.

Cette richesse doit être reçue, comprise et conservée.

Elle ne se limite pas à une accumulation d'informations religieuses.

Le scribe instruit possède une connaissance dont il peut faire usage.

L'association des choses nouvelles et anciennes montre également que cette instruction comprend des richesses complémentaires.

Enfin, l'action du maître de maison rappelle que la connaissance véritable ne demeure pas nécessairement enfermée dans une réserve.

Elle devient disponible pour être utilisée avec discernement.

Le trésor de Matthieu 13.52 représente ainsi la richesse d'une connaissance fidèle de la révélation divine, éclairée par l'enseignement du Christ et suffisamment assimilée pour être mise à profit.

8. Les choses nouvelles et les choses anciennes : une révélation dans sa continuité

8.1. Une expression essentielle à la compréhension de la parabole

La parabole du scribe instruit se termine par une expression qui concentre une grande partie de sa signification :

« ... qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes. »

Matthieu 13.52.

Cette association soulève une question fondamentale : que représentent les choses nouvelles et les choses anciennes ?

Jésus ne donne pas d'explication directe de ces deux expressions. Leur signification doit donc être recherchée dans le contexte du discours et dans l'ensemble de l'Évangile selon Matthieu.

Une interprétation courante consiste à reconnaître dans les choses anciennes les Écritures d'Israël et dans les choses nouvelles l'enseignement apporté par Jésus concernant le royaume des cieux.

Cette lecture présente une réelle cohérence biblique. Elle doit néanmoins être formulée avec précision, car le verset ne désigne explicitement ni l'Ancien Testament ni le Nouveau Testament.

8.2. Les choses anciennes : les richesses de la révélation antérieure

Les Écritures d'Israël occupent une place fondamentale dans l'enseignement de Jésus.

Elles comprennent la loi de Moïse, les prophètes et les autres écrits reconnus comme sacrés.

Ces textes présentent la création, l'histoire du peuple d'Israël, les alliances divines, les commandements, les promesses et les annonces prophétiques.

Ils constituent l'arrière-plan indispensable de la proclamation du royaume des cieux.

Lorsque Jésus annonce l'accomplissement des promesses divines, il ne présente pas son ministère comme un événement sans relation avec l'histoire précédente.

Il inscrit son œuvre dans la continuité du dessein de Dieu.

Dans cette perspective, les choses anciennes peuvent évoquer les richesses de la révélation déjà communiquée à Israël.

Cette interprétation correspond particulièrement bien à la fonction d'un scribe, dont la formation était liée à l'étude des Écritures.

8.3. Les choses nouvelles : l'enseignement du royaume en Jésus-Christ

Les choses nouvelles peuvent être rapprochées de la révélation du royaume des cieux apportée par Jésus.

Dès le commencement de son ministère public, Jésus proclame :

« Repentez-vous, car le royaume des cieux est proche. »

Matthieu 4.17.

Cette annonce ne signifie pas que le règne de Dieu était totalement inconnu auparavant.

L'Ancien Testament affirme déjà la souveraineté divine et annonce son intervention décisive dans l'histoire.

Cependant, le ministère de Jésus marque une étape nouvelle dans l'accomplissement de ces promesses.

Ses paroles, ses miracles, son autorité et sa mission révèlent la proximité du royaume d'une manière particulière.

Les paraboles de Matthieu 13 exposent plusieurs aspects de cette réalité.

Elles constituent donc un élément naturel des choses nouvelles dont le scribe devenu disciple a été instruit.

8.4. La nouveauté ne signifie pas une rupture avec les Écritures

La distinction entre les choses nouvelles et anciennes ne doit pas être comprise comme une opposition entre deux révélations contradictoires.

Jésus affirme expressément :

« Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. »

Matthieu 5.17.

Cette déclaration constitue un principe fondamental pour comprendre la relation entre son enseignement et les Écritures antérieures.

L'accomplissement ne consiste pas à nier ce que Dieu avait précédemment révélé.

Il signifie que les promesses, les annonces et les institutions bibliques trouvent leur réalisation selon le dessein divin.

La nouveauté apportée par Jésus doit donc être comprise dans cette continuité.

Le scribe instruit du royaume peut tirer de son trésor des choses anciennes et nouvelles parce que les unes et les autres appartiennent à une histoire cohérente de la révélation.

8.5. L'accomplissement des prophéties dans l'Évangile selon Matthieu

L'Évangile selon Matthieu accorde une attention particulière à l'accomplissement des Écritures.

Dès les premiers chapitres, plusieurs événements de la vie de Jésus sont rapprochés de textes prophétiques.

Matthieu 1.22-23 présente la naissance de Jésus en relation avec Esaïe 7.14.

Matthieu 2.5-6 associe Bethléhem à la prophétie de Michée 5.1 dans la numérotation française courante.

Matthieu 4.14-16 rapproche le ministère de Jésus en Galilée d'Esaïe 8.23-9.1.

Ces rapprochements illustrent une caractéristique majeure de l'Évangile : les événements nouveaux sont présentés à la lumière de la révélation antérieure.

Les Écritures anciennes fournissent les promesses et les annonces.

La vie et l'œuvre de Jésus en manifestent l'accomplissement.

Cette démarche correspond à la complémentarité suggérée par Matthieu 13.52.

8.6. Les promesses anciennes et leur réalisation nouvelle

La continuité de la révélation apparaît particulièrement clairement dans les promesses messianiques.

Dieu avait annoncé à David que sa descendance occuperait une place essentielle dans l'établissement de son règne (2 Samuel 7.12-16).

Les prophètes avaient développé l'espérance d'un roi juste et d'un royaume marqué par la justice et la paix.

Esaïe 9.5-6 annonce notamment la naissance d'un enfant auquel sont associés des titres royaux et un règne durable.

Dans le Nouveau Testament, Jésus est présenté comme le Messie issu de la descendance de David.

Matthieu 1.1 introduit son Évangile en le désignant comme fils de David et fils d'Abraham.

La révélation nouvelle ne supprime donc pas les promesses anciennes.

Elle permet d'en reconnaître l'accomplissement dans la personne du Christ.

Le scribe instruit du royaume est ainsi capable de comprendre les relations entre les annonces prophétiques et leur réalisation.

8.7. Les institutions anciennes éclairées par l'œuvre du Christ

La continuité de la révélation ne concerne pas uniquement les prophéties.

Elle touche également les institutions et les événements de l'histoire d'Israël.

La Pâque, par exemple, rappelle la délivrance du peuple hébreu hors d'Égypte.

Dans le Nouveau Testament, la mort de Jésus reçoit une signification qui peut être rapprochée de cette délivrance.

Paul déclare :

« Christ, notre Pâque, a été immolé. »

1 Corinthiens 5.7.

Cette affirmation montre comment une institution ancienne peut recevoir un éclairage nouveau à partir de l'œuvre du Christ.

Il ne s'agit pas d'affirmer que chaque détail des institutions de l'Ancien Testament possède nécessairement une correspondance symbolique précise.

Une telle interprétation exigerait des justifications bibliques particulières.

Cependant, lorsque le Nouveau Testament établit lui-même un rapprochement, celui-ci permet de reconnaître la cohérence du dessein divin.

8.8. Les enseignements anciens confirmés par Jésus

La nouveauté du royaume ne concerne pas uniquement l'accomplissement des prophéties.

Jésus confirme également les exigences fondamentales de la loi divine.

Lorsqu'un docteur de la loi l'interroge sur le plus grand commandement, Jésus rappelle l'amour de Dieu et l'amour du prochain (Matthieu 22.34-40).

Ces commandements proviennent de Deutéronome 6.5 et de Lévitique 19.18.

Jésus déclare que toute la loi et les prophètes dépendent de ces deux commandements.

Cette réponse montre que les enseignements anciens conservent leur valeur.

Ils ne sont pas rejetés au profit d'une morale entièrement différente.

Jésus en manifeste au contraire la portée fondamentale.

La relation entre les choses nouvelles et anciennes peut donc être comprise comme une continuité accompagnée d'un approfondissement et d'un accomplissement.

8.9. Les révélations nouvelles et leur caractère décisif

La continuité avec les Écritures antérieures ne doit cependant pas conduire à minimiser la nouveauté de la venue de Jésus.

Le Nouveau Testament présente son ministère comme une étape décisive de l'histoire du salut.

Dans Matthieu 11.11-13, Jésus situe Jean-Baptiste à un moment charnière de cette histoire.

Dans Matthieu 12.6, il affirme qu'il y a ici plus grand que le temple.

Dans Matthieu 12.41-42, il déclare qu'il y a ici plus que Jonas et plus que Salomon.

Ces affirmations soulignent le caractère exceptionnel de sa personne et de sa mission.

La nouveauté du royaume ne consiste donc pas simplement à proposer une interprétation supplémentaire des Écritures.

Elle réside dans l'intervention décisive de Dieu en Jésus-Christ.

Le scribe devenu disciple doit reconnaître cette nouveauté sans perdre de vue les fondements de la révélation antérieure.

8.10. Pourquoi les choses nouvelles sont-elles mentionnées en premier ?

Dans Matthieu 13.52, Jésus mentionne les choses nouvelles avant les choses anciennes.

Cet ordre est inhabituel, car une présentation chronologique placerait naturellement l'ancien avant le nouveau.

Plusieurs explications peuvent être envisagées.

La première consiste à considérer que Jésus met particulièrement en valeur la nouveauté du royaume qu'il vient d'enseigner.

Cette hypothèse correspond au contexte immédiat de Matthieu 13.

Une seconde possibilité est que l'ordre souligne la capacité du scribe à utiliser librement l'ensemble de

ses richesses, sans imposer une progression chronologique.

Cependant, le texte ne donne aucune justification explicite.

Il serait donc imprudent de construire une doctrine sur cette seule disposition des mots.

L'affirmation certaine demeure que les choses nouvelles et anciennes sont associées dans un même trésor.

8.11. Les choses nouvelles et anciennes ne désignent pas directement les deux Testaments

Une précision chronologique est nécessaire.

Lorsque Jésus prononce cette parabole, les écrits qui formeront le Nouveau Testament ne sont pas encore constitués en collection canonique.

Il serait donc anachronique d'affirmer que Jésus désigne directement deux ensembles de livres déjà rassemblés sous les noms d'Ancien et de Nouveau Testament.

La distinction entre les deux Testaments peut servir à expliquer rétrospectivement la continuité de la révélation biblique.

Cependant, elle ne doit pas être présentée comme le sens littéral immédiat de Matthieu 13.52.

Dans son contexte historique, la comparaison concerne un scribe instruit du royaume des cieux, possédant des richesses anciennes et nouvelles.

L'application à l'ensemble de la Bible chrétienne constitue un prolongement théologique légitime, à condition de respecter cette distinction.

8.12. Le danger de privilégier exclusivement les choses anciennes

La parabole ne permet pas de considérer que la connaissance des Écritures antérieures suffit indépendamment de l'enseignement de Jésus.

Le scribe présenté favorablement est précisément celui qui est devenu disciple du royaume des cieux.

Sa formation comporte donc une dimension nouvelle.

Refuser l'enseignement du Christ reviendrait à ne pas recevoir la révélation que Jésus apporte.

Les controverses rapportées dans les Évangiles montrent que certains spécialistes des Écritures ont rencontré cette difficulté.

Ils connaissaient les textes anciens, mais contestaient l'autorité de Jésus.

La parabole souligne au contraire la valeur d'une instruction qui accueille la révélation du royaume.

8.13. Le danger de négliger les choses anciennes

L'erreur inverse consisterait à considérer que l'enseignement de Jésus rend les Écritures antérieures inutiles.

Une telle position ne correspond pas à la manière dont Jésus lui-même utilise la loi et les prophètes.

Son enseignement s'appuie constamment sur les Écritures.

Il les cite, les explique et en affirme l'accomplissement.

Après sa résurrection, Jésus rappelle à ses disciples que ce qui était écrit à son sujet dans la loi de Moïse, les prophètes et les psaumes devait s'accomplir (Luc 24.44).

Ce passage confirme l'importance de la révélation antérieure pour comprendre sa mission.

Le scribe instruit du royaume ne peut donc pas négliger les choses anciennes.

Elles participent à la compréhension du dessein de Dieu.

8.14. Une unité qui respecte la progression de la révélation

La continuité entre les choses anciennes et nouvelles ne signifie pas que toutes les étapes de la révélation possèdent exactement la même fonction.

Certaines prescriptions étaient liées à l'organisation particulière d'Israël sous l'alliance mosaïque.

D'autres enseignements expriment des principes moraux fondamentaux.

Les prophéties annoncent des événements dont l'accomplissement intervient ultérieurement.

Le Nouveau Testament permet de comprendre ces distinctions à la lumière de l'œuvre du Christ.

L'unité de la révélation ne doit donc pas conduire à effacer sa progression historique.

Il convient de respecter le contexte de chaque passage, sa place dans l'histoire biblique et les explications apportées par les auteurs du Nouveau Testament.

Cette méthode permet d'éviter deux erreurs : opposer artificiellement les Écritures entre elles ou confondre des dispositions appartenant à des étapes différentes du dessein divin.

8.15. Synthèse : l'ancien et le nouveau dans un même trésor

L'association des choses nouvelles et anciennes constitue l'un des éléments les plus importants de Matthieu 13.52.

Dans le contexte de l'Évangile, elle peut être comprise comme une illustration de la relation entre les Écritures d'Israël et la révélation du royaume apportée par Jésus.

Les choses anciennes évoquent les richesses de la révélation antérieure.

Les choses nouvelles correspondent naturellement aux enseignements et aux réalités révélés par le ministère du Christ.

Cette interprétation respecte la continuité du dessein divin tout en reconnaissant la nouveauté décisive de la venue de Jésus.

Elle doit cependant demeurer distincte de ce que le verset affirme explicitement, puisque Jésus ne définit pas lui-même les deux catégories.

La parabole du scribe instruit présente ainsi une image de la richesse de la révélation divine : les enseignements anciens et nouveaux ne sont pas nécessairement opposés, mais peuvent être compris dans leur complémentarité à la lumière de l'accomplissement du dessein de Dieu en Jésus-Christ.

9. Le scribe instruit et l'accomplissement des Écritures en Jésus-Christ

9.1. L'accomplissement comme principe fondamental de l'Évangile selon Matthieu

La relation entre les choses nouvelles et anciennes de Matthieu 13.52 trouve un éclairage particulier dans la manière dont Matthieu présente l'accomplissement des Écritures.

Dès les premiers chapitres, l'évangéliste établit des correspondances entre les événements de la vie de Jésus et les annonces de l'Ancien Testament.

Cette démarche ne consiste pas simplement à rapprocher des textes appartenant à des époques différentes.

Elle montre que la venue de Jésus s'inscrit dans le dessein de Dieu révélé progressivement au cours de l'histoire d'Israël.

La déclaration de Matthieu 5.17 constitue un principe essentiel :

« Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. »

Jésus distingue clairement l'abolition de l'accomplissement.

L'accomplissement suppose que la révélation antérieure possède une signification et une orientation qui trouvent leur réalisation dans son œuvre.

Cette perspective permet de comprendre comment un scribe devenu disciple du royaume peut conserver les richesses anciennes tout en recevant une instruction nouvelle.

9.2. Les Écritures comme témoignage préparatoire au Messie

L'Ancien Testament contient plusieurs catégories de textes qui contribuent à préparer la compréhension de la mission de Jésus.

Les promesses faites aux patriarches annoncent la bénédiction destinée aux nations.

L'alliance davidique établit l'espérance d'une royauté durable.

Les prophètes annoncent l'intervention de Dieu, la restauration de son peuple et la venue d'un règne juste.

Ces différents enseignements ne possèdent pas tous la même forme littéraire.

Certains constituent des promesses explicites. D'autres présentent des événements historiques ou des institutions dont la portée sera éclairée ultérieurement.

Leur interprétation exige donc de respecter leur contexte initial.

Le scribe instruit du royaume doit être capable de reconnaître cette diversité sans réduire toutes les Écritures à une seule catégorie de prophéties.

9.3. L'accomplissement des promesses faites à Abraham

Les promesses faites à Abraham occupent une place fondamentale dans l'histoire biblique.

Genèse 12.3 annonce que toutes les familles de la terre seront bénies en lui.

Cette promesse est reprise et développée dans les récits patriarcaux.

Matthieu introduit son Évangile en présentant Jésus comme fils d'Abraham (Matthieu 1.1).

Cette désignation rattache le Christ à l'histoire des promesses divines.

Le Nouveau Testament explique également la portée de cette bénédiction pour les nations.

Galates 3.8-9 établit un rapprochement explicite entre la promesse faite à Abraham et la justification par la foi.

Il apparaît ainsi que la révélation nouvelle permet de comprendre plus pleinement une promesse ancienne.

Cette continuité constitue un exemple de la complémentarité entre les richesses anciennes et nouvelles.

9.4. L'accomplissement de l'espérance davidique

La promesse faite à David en 2 Samuel 7.12-16 annonce la continuité de sa descendance royale et l'établissement de son royaume.

Cette promesse devient un élément majeur de l'espérance messianique.

Plusieurs prophètes développent la perspective d'un descendant de David appelé à exercer un règne juste.

Esaïe 11.1-5 présente notamment un rejeton issu de la souche d'Isaï, caractérisé par la justice et la fidélité.

Matthieu rattache explicitement Jésus à la descendance de David.

La généalogie de Matthieu 1.1-17 souligne cette filiation.

Dans Matthieu 21.9, les foules acclament Jésus en l'associant à la descendance davidique.

Ces passages montrent comment l'identité messianique de Jésus éclaire les promesses anciennes.

Le scribe instruit du royaume peut ainsi comprendre l'annonce du règne de Dieu à partir de l'espérance royale déjà présente dans les Écritures.

9.5. La loi de Moïse et l'autorité de Jésus

L'accomplissement des Écritures concerne également la loi de Moïse.

Dans le Sermon sur la montagne, Jésus explique plusieurs commandements et en souligne les exigences profondes.

Matthieu 5.21-48 présente notamment des enseignements concernant le meurtre, l'adultère, les serments, la vengeance et l'amour du prochain.

Jésus ne se limite pas à répéter les formulations anciennes.

Il manifeste l'autorité qui lui appartient pour en exposer la portée véritable.

Cette autorité est essentielle à la compréhension du royaume.

Le scribe devenu disciple doit reconnaître que l'interprétation des Écritures ne peut être séparée de l'enseignement du Christ.

Cependant, il convient de ne pas assimiler toutes les déclarations de Matthieu 5 à une simple correction d'interprétations humaines.

Certaines concernent directement la portée des prescriptions mosaïques dans l'enseignement de Jésus.

Leur étude demande de distinguer les commandements divins, les concessions liées à certaines situations historiques et les traditions développées ultérieurement.

9.6. Les prophéties et leur accomplissement historique

Matthieu emploie à plusieurs reprises des formules indiquant qu'un événement s'est produit afin que s'accomplisse une parole prophétique.

Ces déclarations constituent des indications explicites de l'évangéliste.

Elles doivent être distinguées des rapprochements proposés ultérieurement par les interprètes.

Par exemple, Matthieu 2.15 rapproche le retour de Jésus hors d'Égypte d'Osée 11.1.

Dans son contexte initial, Osée évoque la sortie d'Égypte du peuple d'Israël.

Matthieu applique ce passage à Jésus.

Cet exemple montre que l'accomplissement biblique peut dépasser la simple réalisation d'une prédiction formulée à l'avance.

Il peut également mettre en évidence une correspondance entre l'histoire d'Israël et celle du Messie.

Le scribe instruit du royaume doit donc tenir compte des différentes manières dont le Nouveau Testament présente l'accomplissement des Écritures.

9.7. Les événements anciens comme figures de réalités nouvelles

Le Nouveau Testament établit parfois des correspondances entre des événements de l'Ancien Testament et l'œuvre du Christ.

Dans Matthieu 12.40, Jésus rapproche son séjour dans le sein de la terre de l'expérience de Jonas.

Cette comparaison est explicitement formulée par Jésus.

Elle donne à un événement ancien une portée nouvelle dans l'annonce de sa mort et de sa résurrection.

Cependant, cette méthode d'interprétation doit être utilisée avec prudence.

Toutes les circonstances de la vie des personnages de l'Ancien Testament ne constituent pas nécessairement des figures prophétiques.

Les correspondances les plus sûres sont celles que les Écritures établissent elles-mêmes.

Cette distinction protège l'interprétation contre les rapprochements arbitraires.

9.8. La mort et la résurrection du Christ comme accomplissement décisif

La mort et la résurrection de Jésus occupent une place centrale dans l'accomplissement du dessein divin.

Dans Matthieu 16.21, Jésus commence à annoncer à ses disciples qu'il doit souffrir, être mis à mort et ressusciter le troisième jour.

Cette annonce sera renouvelée à plusieurs reprises.

Après sa résurrection, Luc 24.44-46 rapporte que Jésus explique la nécessité de l'accomplissement des Écritures concernant ses souffrances et sa résurrection.

Ce passage montre que les événements de la Passion ne doivent pas être compris comme un échec imprévu de la mission messianique.

Ils appartiennent à l'accomplissement du dessein de Dieu.

La connaissance des Écritures anciennes reçoit ainsi un éclairage décisif à partir de l'œuvre accomplie par le Christ.

Le scribe instruit du royaume peut être compris comme celui qui reconnaît cette cohérence.

9.9. La résurrection et l'approfondissement de la compréhension des disciples

Les Évangiles montrent que les disciples n'ont pas immédiatement compris toutes les implications des annonces de Jésus.

Leur compréhension progresse à travers les événements de sa mort et de sa résurrection.

Luc 24.45 déclare que Jésus leur ouvre l'intelligence afin qu'ils comprennent les Écritures.

Cette affirmation est particulièrement importante.

Elle montre que les Écritures étaient déjà disponibles, mais que leur compréhension devait être approfondie.

La révélation nouvelle ne consiste donc pas uniquement dans l'apparition de textes supplémentaires.

Elle comprend également la reconnaissance de l'accomplissement des promesses anciennes.

Cette réalité éclaire la figure du scribe instruit.

Le véritable disciple apprend à lire les Écritures à la lumière de ce que Dieu a accompli en Jésus-Christ.

9.10. L'unité de la révélation et la diversité des alliances

L'accomplissement des Écritures ne signifie pas que toutes les dispositions des différentes alliances doivent être appliquées de manière identique.

L'Ancien Testament présente plusieurs alliances, notamment celles conclues avec Noé, Abraham, Israël et David.

Le Nouveau Testament annonce l'établissement de la nouvelle alliance par Jésus-Christ.

Dans Matthieu 26.28, Jésus associe son sang à l'alliance et au pardon des péchés.

Luc 22.20 et 1 Corinthiens 11.25 emploient explicitement l'expression « nouvelle alliance ».

Cette nouveauté doit être comprise en relation avec les annonces prophétiques, notamment Jérémie

31.31-34.

La continuité de la révélation n'efface donc pas les distinctions entre les alliances.

Le scribe instruit doit reconnaître à la fois l'unité du dessein divin et les particularités des différentes étapes de son accomplissement.

9.11. La responsabilité de ne pas opposer artificiellement les Écritures

La parabole de Matthieu 13.52 invite à considérer les richesses anciennes et nouvelles comme appartenant à un même trésor.

Cette image ne fournit pas à elle seule une doctrine complète de l'inspiration ou du canon biblique.

Elle correspond néanmoins à la manière dont Jésus et les auteurs du Nouveau Testament reconnaissent l'autorité des Écritures antérieures.

Une interprétation fidèle doit donc éviter de présenter l'Ancien Testament comme une révélation erronée que Jésus serait venu corriger.

Elle doit également éviter de réduire l'enseignement du Christ à une simple répétition de ce qui avait déjà été révélé.

La nouveauté de son œuvre est réelle.

La continuité avec les promesses anciennes l'est également.

Ces deux dimensions doivent être maintenues ensemble.

9.12. Synthèse : Jésus-Christ, clé de compréhension de l'accomplissement

L'Évangile selon Matthieu présente Jésus comme l'accomplissement des promesses et des annonces contenues dans les Écritures.

Sa naissance, son ministère, son enseignement, sa mort et sa résurrection s'inscrivent dans la continuité du dessein divin.

Cette continuité n'exclut pas une nouveauté décisive.

Elle permet au contraire d'en comprendre la signification.

Le scribe devenu disciple du royaume des cieux possède ainsi une perspective enrichie sur la révélation.

Il connaît les richesses anciennes et reçoit l'enseignement nouveau apporté par Jésus.

Il peut reconnaître les promesses, leur développement historique et leur accomplissement.

La parabole du scribe instruit trouve donc un éclairage majeur dans l'accomplissement des Écritures en Jésus-Christ : les richesses anciennes conservent leur valeur, tandis que la révélation du royaume permet d'en comprendre plus pleinement la portée dans l'unité du dessein de Dieu.

10. Le scribe instruit et la responsabilité de transmettre la Parole de Dieu

10.1. De la compréhension à la transmission

La parabole du scribe instruit intervient immédiatement après la question de Jésus concernant la compréhension de ses disciples.

Cette succession est significative.

Les disciples ont reçu un enseignement sur le royaume des cieux. Ils déclarent l'avoir compris. Jésus leur présente alors l'image d'un homme qui tire de son trésor des choses nouvelles et anciennes.

La comparaison suggère que la connaissance véritable ne demeure pas nécessairement enfermée dans celui qui la possède.

Elle devient une ressource disponible.

Dans le contexte de la formation des disciples, cette image peut être rapprochée de leur future mission d'enseignement.

Cependant, Matthieu 13.52 ne contient pas directement un ordre de prêcher ou d'enseigner. Il présente une comparaison dont la portée doit être éclairée par d'autres passages bibliques.

La transmission de la Parole apparaît ainsi comme une application cohérente de la parabole, sans constituer son unique signification possible.

10.2. La transmission des Écritures dans l'Ancien Testament

L'enseignement de la Parole de Dieu occupait déjà une place essentielle dans la vie d'Israël.

Deutéronome 6.6-7 demandait au peuple de conserver les commandements divins dans son cœur et de les enseigner à ses enfants.

Cette responsabilité ne concernait pas uniquement les spécialistes religieux.

Elle appartenait également aux familles, appelées à transmettre la connaissance de Dieu aux générations suivantes.

Les prêtres et les lévites exerçaient cependant des responsabilités particulières dans l'explication de la loi.

Lévitique 10.11 leur confiait notamment la mission d'enseigner aux Israélites les prescriptions données par l'Éternel.

Cette organisation montre que la révélation divine devait être conservée et communiquée.

La connaissance n'était pas considérée comme un bien destiné à disparaître avec ceux qui l'avaient reçue.

Elle devait être transmise fidèlement.

10.3. Esdras : étudier, pratiquer et enseigner

Esdras 7.10 présente un modèle particulièrement éclairant :

« Car Esdras avait appliqué son cœur à étudier et à mettre en pratique la loi de l'Éternel, et à enseigner au milieu d'Israël les lois et les ordonnances. »

Ce verset associe trois responsabilités complémentaires.

La première est l'étude de la révélation divine.

La deuxième est sa mise en pratique.

La troisième est son enseignement.

Cet ordre possède une signification importante.

Celui qui enseigne ne doit pas seulement connaître les paroles qu'il transmet. Il doit également reconnaître leur autorité dans sa propre vie.

La parabole du scribe instruit ne reprend pas explicitement ces trois étapes.

Cependant, le rapprochement avec Esdras permet de comprendre la responsabilité traditionnelle attachée à la connaissance des Écritures.

La formation du scribe ne constituait pas une fin en soi.

Elle pouvait le préparer à transmettre fidèlement la Parole de Dieu.

10.4. Jésus comme modèle d'enseignement

Les Évangiles présentent Jésus comme un maître dont l'enseignement occupe une place centrale dans le ministère.

Matthieu 4.23 rapporte qu'il parcourait la Galilée, enseignant dans les synagogues, prêchant la bonne nouvelle du royaume et guérissant les maladies.

Son enseignement s'adressait aux foules, mais il consacrait également une attention particulière à la formation de ses disciples.

Matthieu 13 illustre cette double dimension.

Jésus enseigne les foules au moyen de paraboles, puis fournit à ses disciples certaines explications complémentaires.

Cette démarche montre que la transmission de la vérité peut prendre différentes formes selon les circonstances et les destinataires.

L'objectif demeure la compréhension du message.

Le scribe instruit du royaume doit donc être compris dans le cadre d'un enseignement dont Jésus constitue l'autorité fondamentale.

10.5. La mission confiée aux disciples

Après sa résurrection, Jésus confie à ses disciples une mission qui comprend explicitement l'enseignement.

Matthieu 28.19-20 leur demande de faire des disciples parmi toutes les nations, de les baptiser et de leur

enseigner à observer tout ce qu'il leur a prescrit.

Cette mission prolonge la formation reçue pendant son ministère terrestre.

Les disciples deviennent à leur tour des transmetteurs de l'enseignement du Christ.

Le rapprochement avec Matthieu 13.52 est particulièrement naturel.

Dans les deux passages, la condition de disciple est liée à la connaissance du royaume et à l'enseignement.

Toutefois, il faut respecter la différence entre les textes.

Matthieu 13.52 présente une comparaison.

Matthieu 28.19-20 formule un commandement missionnaire explicite.

La seconde déclaration permet d'éclairer une application de la première sans en modifier le sens immédiat.

10.6. Transmettre ce qui a été reçu

La fidélité constitue une exigence fondamentale de l'enseignement biblique.

Celui qui transmet la Parole de Dieu ne possède pas l'autorité de modifier librement son contenu.

Dans 1 Corinthiens 15.3, Paul souligne qu'il a transmis ce qu'il avait lui-même reçu concernant la mort du Christ pour les péchés, conformément aux Écritures.

Cette formulation met en évidence la continuité entre la réception et la transmission.

L'enseignement chrétien ne doit pas reposer sur des inventions personnelles présentées comme des révélations divines.

Il doit être fondé sur le témoignage apostolique et sur les Écritures.

La comparaison du maître de maison peut illustrer cette responsabilité.

Celui-ci fait sortir de son trésor des richesses qu'il possède déjà.

De même, l'enseignant fidèle puise dans la révélation reçue plutôt que dans des affirmations dépourvues de fondement biblique.

10.7. La nécessité de comprendre avant d'enseigner

La question de Jésus en Matthieu 13.51 souligne l'importance de la compréhension.

Cette exigence concerne particulièrement ceux qui souhaitent expliquer les Écritures.

Une connaissance fragmentaire peut conduire à des interprétations erronées.

Il est donc nécessaire de tenir compte du contexte historique, littéraire et théologique des passages étudiés.

L'enseignant doit distinguer les affirmations explicites du texte, les conséquences qui en découlent et les hypothèses proposées pour expliquer certains détails.

Cette distinction ne constitue pas une exigence étrangère à la foi.

Elle permet au contraire de respecter la précision de la révélation biblique.

Le scribe instruit du royaume est présenté comme un homme formé.

Son instruction constitue la condition de la richesse qu'il possède.

10.8. Adapter l'explication sans modifier le message

La transmission fidèle n'exige pas que chaque enseignement soit présenté de manière identique à tous les auditeurs.

Jésus lui-même utilise des comparaisons empruntées à la vie quotidienne.

Il parle de semences, de champs, de filets, de marchands et de trésors.

Ces images rendent accessibles des réalités spirituelles profondes.

La pédagogie consiste donc à expliquer clairement un message sans en déformer le contenu.

Cette distinction demeure essentielle.

Adapter le vocabulaire, les exemples ou la progression d'une explication peut favoriser la compréhension.

En revanche, modifier le sens d'un passage pour le rendre plus acceptable reviendrait à compromettre la fidélité de l'enseignement.

Le maître de maison de Matthieu 13.52 offre une image appropriée de cette capacité à disposer de ressources variées.

Il faut toutefois éviter de conclure que les choses nouvelles et anciennes désignent directement différentes méthodes pédagogiques. Le texte ne formule pas cette identification.

10.9. Le discernement dans le choix des enseignements

Le maître de maison tire de son trésor des choses différentes.

Cette diversité peut évoquer, par application, la capacité d'un enseignant à mobiliser plusieurs passages des Écritures pour éclairer une question.

Cependant, le discernement demeure indispensable.

Tous les textes bibliques ne traitent pas des mêmes sujets.

Une promesse adressée à Abraham, une prescription de la loi mosaïque, une prophétie messianique et un commandement apostolique doivent être étudiés selon leur contexte.

Les rapprocher, peut être utile lorsqu'une relation biblique réelle existe.

Les confondre peut conduire à des conclusions incorrectes.

La richesse de la connaissance ne se mesure donc pas seulement au nombre de références citées.

Elle se manifeste également dans la justesse de leur interprétation.

10.10. L'humilité de celui qui enseigne

La connaissance des Écritures peut devenir un motif d'orgueil lorsqu'elle est utilisée pour rechercher la reconnaissance personnelle.

Jésus met en garde contre cette attitude.

Dans Matthieu 23.5-12, il critique la recherche des honneurs religieux et rappelle l'importance de l'humilité.

Cette mise en garde ne condamne pas l'enseignement.

Elle concerne les motivations et les comportements de ceux qui exercent une autorité religieuse.

Le scribe instruit du royaume ne doit donc pas être considéré comme supérieur aux autres disciples en raison de ses connaissances.

Son instruction constitue une responsabilité.

Plus la connaissance est approfondie, plus il importe de l'employer avec fidélité, prudence et humilité.

10.11. La responsabilité particulière des enseignants

Le Nouveau Testament souligne la gravité de la responsabilité attachée à l'enseignement.

Jacques 3.1 avertit que ceux qui enseignent seront jugés plus sévèrement.

Cette déclaration rappelle que la transmission de la Parole de Dieu engage celui qui l'exerce.

Une erreur présentée avec assurance peut influencer de nombreuses personnes.

La prudence exégétique n'est donc pas un simple souci intellectuel.

Elle possède une dimension spirituelle et morale.

L'enseignant doit éviter d'attribuer au texte biblique des affirmations qu'il ne contient pas.

Il doit également reconnaître les questions pour lesquelles plusieurs interprétations demeurent possibles.

Cette rigueur correspond à la responsabilité d'un homme qui prétend puiser dans les richesses de la révélation divine.

10.12. La transmission entre générations

La transmission de la connaissance biblique ne concerne pas uniquement les contemporains d'un enseignant.

Elle s'inscrit également dans la durée.

Le peuple d'Israël devait transmettre les commandements divins aux générations suivantes.

Dans le Nouveau Testament, Paul demande à Timothée de confier l'enseignement reçu à des hommes fidèles, capables de l'enseigner également à d'autres (2 Timothée 2.2).

Ce passage présente une continuité entre plusieurs générations de disciples.

La connaissance est reçue, conservée et transmise.

Cette perspective peut être rapprochée du trésor de Matthieu 13.52.

Les richesses de la révélation ne sont pas destinées à être oubliées.

Elles doivent demeurer accessibles à ceux qui viennent après les premiers témoins.

10.13. La transmission écrite de l'enseignement

La conservation de l'enseignement biblique passe également par l'écriture.

Luc 1.1-4 présente le projet de rédiger un récit ordonné afin que son destinataire reconnaisse la solidité des enseignements reçus.

Jean 20.30-31 explique que certains signes accomplis par Jésus ont été rapportés par écrit afin que les lecteurs croient qu'il est le Christ, le Fils de Dieu.

Ces passages montrent que la transmission écrite joue un rôle important dans la communication du témoignage apostolique.

La rédaction des Évangiles permet ainsi de conserver et de communiquer les paroles et les actes de Jésus.

Il serait cependant excessif d'affirmer que Matthieu 13.52 annonce explicitement la rédaction des livres du Nouveau Testament.

La parabole ne contient pas cette précision.

Elle présente une image générale de l'instruction et des richesses dont dispose celui qui est devenu disciple du royaume.

10.14. Synthèse : une connaissance reçue pour être employée fidèlement

La parabole du scribe instruit présente la connaissance du royaume comme une richesse précieuse.

Cette connaissance suppose une formation véritable.

Elle doit être comprise avant d'être utilisée.

L'ensemble des Écritures montre également que la transmission de la révélation constitue une responsabilité importante.

Les disciples de Jésus sont appelés à enseigner fidèlement ce qu'ils ont reçu.

Cette transmission exige de respecter le sens des textes, de distinguer la révélation divine des interprétations humaines et d'exercer le discernement nécessaire.

Elle demande également une attitude d'humilité.

Le scribe instruit du royaume rappelle ainsi que la connaissance de la Parole de Dieu n'est pas un simple privilège intellectuel. Elle constitue une richesse qui engage celui qui la possède à en faire un usage fidèle, responsable et utile.

11. Les limites de l'interprétation et la portée véritable de la parabole

11.1. Une parabole courte qui exige une interprétation mesurée

Matthieu 13.52 contient une comparaison particulièrement brève.

Jésus y présente un scribe instruit du royaume des cieux, semblable à un maître de maison qui tire de son trésor des choses nouvelles et anciennes.

Le récit ne comporte ni développement narratif ni explication supplémentaire.

Cette brièveté impose une certaine prudence.

Une parabole ne doit pas être interprétée en attribuant systématiquement une signification spirituelle à chacun de ses détails.

L'objectif consiste d'abord à identifier l'enseignement principal que Jésus souhaite communiquer.

Dans le cas présent, cet enseignement concerne la richesse de l'instruction reçue par celui qui est devenu disciple du royaume.

Les applications complémentaires doivent demeurer compatibles avec cette signification fondamentale.

11.2. Ce que le texte affirme explicitement

L'interprétation doit commencer par les informations directement présentes dans Matthieu 13.52.

Le verset établit cinq éléments essentiels :

- Jésus s'adresse à ses disciples après les avoir interrogés sur leur compréhension.
- Il évoque « tout scribe » instruit du royaume des cieux.
- Il compare ce scribe à un maître de maison.
- Le maître de maison possède un trésor.
- Il en tire des choses nouvelles et anciennes.

Ces éléments constituent les données certaines du passage.

En revanche, Jésus ne précise pas la nature matérielle du trésor, l'identité particulière du scribe ni la définition exacte des choses nouvelles et anciennes.

Cette distinction entre les données explicites et les interprétations proposées est indispensable à une étude rigoureuse.

11.3. Une interprétation cohérente avec le contexte

Le contexte immédiat oriente naturellement la compréhension de la parabole.

Matthieu 13 rassemble plusieurs enseignements sur le royaume des cieux.

Les disciples reçoivent des explications particulières et déclarent avoir compris les paroles de Jésus.

La comparaison du scribe instruit intervient immédiatement après cette déclaration.

Il est donc raisonnable de considérer que le trésor représente les richesses de la connaissance du

royaume.

De même, l'association des choses nouvelles et anciennes peut être rapprochée de la relation entre les Écritures antérieures et l'enseignement du Christ.

Cette interprétation possède de solides appuis dans l'ensemble de l'Évangile selon Matthieu.

Elle demeure cependant une explication contextuelle et théologique, non une définition explicitement donnée par Jésus.

11.4. Le scribe représente-t-il exclusivement les apôtres ?

La parabole est prononcée devant les disciples.

Cette circonstance permet de considérer qu'ils sont les premiers concernés par son enseignement.

Ils viennent d'affirmer avoir compris les paraboles.

Cependant, Jésus emploie l'expression générale « tout scribe ».

Il ne déclare pas : « Vous êtes les scribes dont je parle. »

Il ne limite pas non plus explicitement la comparaison aux douze apôtres.

Il serait donc excessif d'affirmer que le scribe représente exclusivement les apôtres.

La parabole possède une portée plus générale.

Elle décrit la condition d'un homme instruit du royaume, dont les disciples constituent des destinataires immédiats et des exemples possibles.

11.5. Le scribe représente-t-il Matthieu lui-même ?

Certains commentateurs ont proposé de reconnaître dans cette parabole une allusion à l'évangéliste Matthieu.

Cette hypothèse repose notamment sur la manière dont son Évangile associe les Écritures d'Israël à leur accomplissement en Jésus.

Le rapprochement présente un intérêt littéraire.

Matthieu apparaît effectivement comme un auteur particulièrement attentif à la continuité entre les promesses anciennes et les événements nouveaux.

Cependant, aucun élément de Matthieu 13.52 ne permet d'identifier directement le scribe à l'évangéliste.

Le texte ne donne ni son nom ni une indication biographique permettant cette identification.

Cette proposition doit donc demeurer une hypothèse interprétative.

Elle ne peut être présentée comme une affirmation certaine du passage.

11.6. Le maître de maison représente-t-il Jésus ?

Une autre interprétation pourrait consister à identifier le maître de maison à Jésus lui-même.

Dans d'autres passages de Matthieu, l'image du maître de maison apparaît effectivement dans des

enseignements de Jésus.

Cependant, une même image peut remplir des fonctions différentes selon le contexte.

Dans Matthieu 13.52, Jésus précise que le maître de maison sert de comparaison au scribe instruit du royaume.

Le personnage principal de l'application est donc le scribe.

Identifier directement le maître de maison à Jésus reviendrait à modifier la relation explicitement établie par la parabole.

Il convient de respecter cette structure.

11.7. Les choses nouvelles et anciennes sont-elles nécessairement les deux Testaments ?

L'identification des choses nouvelles et anciennes aux deux Testaments constitue une application théologique fréquente.

Elle permet d'illustrer l'unité de la révélation biblique.

Cependant, il faut distinguer cette application du contexte historique de la parabole.

Au moment où Jésus prononce ces paroles, les écrits du Nouveau Testament ne sont pas encore constitués.

Les expressions « choses nouvelles » et « choses anciennes » ne désignent donc pas explicitement deux collections canoniques déjà formées.

La lecture la plus directement liée au contexte consiste à rapprocher les choses anciennes de la révélation antérieure et les choses nouvelles de l'enseignement du royaume apporté par Jésus.

Cette explication respecte davantage la situation historique du passage.

11.8. La parabole enseigne-t-elle une liberté illimitée d'interprétation ?

L'image du trésor pourrait être mal comprise si l'on considérait que le scribe possède le droit de produire librement de nouvelles doctrines.

Le texte ne soutient pas une telle conclusion.

Les choses nouvelles ne doivent pas être assimilées à des inventions personnelles.

Le scribe est instruit du royaume des cieux.

Son instruction possède donc un contenu déterminé par l'enseignement reçu.

La comparaison souligne la richesse de cette connaissance, non l'indépendance doctrinale de celui qui la possède.

Une interprétation fidèle doit respecter l'autorité de la révélation divine.

11.9. La parabole impose-t-elle un ordre précis dans l'enseignement ?

Jésus mentionne les choses nouvelles avant les anciennes.

Cet ordre peut être significatif dans le contexte de la proclamation du royaume.

Cependant, le texte ne contient aucune instruction demandant de commencer systématiquement un enseignement par les réalités nouvelles avant d'aborder les anciennes.

Il serait donc injustifié d'en faire une règle pédagogique obligatoire.

La comparaison insiste sur la présence des deux catégories dans un même trésor.

Leur complémentarité est plus clairement établie que l'existence d'un ordre imposé pour leur présentation.

11.10. La portée de la parabole pour les lecteurs contemporains

Bien que prononcée dans un contexte historique précis, la parabole conserve une portée pour les lecteurs des Écritures.

Elle rappelle la valeur d'une connaissance approfondie de la révélation divine.

Elle souligne également l'importance de comprendre l'enseignement de Jésus dans sa relation avec les Écritures antérieures.

Cette application concerne particulièrement ceux qui étudient, expliquent ou enseignent la Bible.

Cependant, elle ne doit pas conduire à réserver la compréhension du royaume à une catégorie de spécialistes.

Les disciples de Jésus provenaient de milieux différents.

Leur formation reposait avant tout sur l'enseignement qu'ils recevaient de leur maître.

La connaissance biblique est donc présentée comme une richesse accessible par l'instruction, et non comme un privilège réservé à une élite religieuse.

11.11. Distinguer interprétation, application et spéculation

Une étude rigoureuse doit distinguer trois niveaux.

L'interprétation cherche à établir ce que le passage signifie dans son contexte.

L'application examine les conséquences que cet enseignement peut avoir pour les lecteurs et les croyants.

La spéculation consiste à attribuer au texte des significations qui ne reposent pas sur des indications suffisantes.

Cette distinction est particulièrement importante pour Matthieu 13.52.

L'interprétation principale concerne le scribe instruit du royaume et la richesse de sa connaissance.

L'application peut porter sur la formation biblique, le discernement et la transmission fidèle des Écritures.

En revanche, identifier précisément chaque objet du trésor, attribuer au maître de maison une identité non indiquée ou construire une chronologie prophétique à partir de l'ordre des mots dépasserait les informations fournies par Jésus.

11.12. Synthèse : préserver la simplicité et la profondeur de l'enseignement

La parabole du scribe instruit possède une grande richesse théologique malgré sa brièveté.

Elle associe la compréhension du royaume des cieux à l'image d'un trésor contenant des choses nouvelles et anciennes.

Son contexte permet de reconnaître une relation étroite entre la révélation antérieure et l'enseignement de Jésus.

Cependant, la précision exégétique exige de distinguer ce que le texte affirme directement des développements théologiques qui peuvent en être tirés.

Cette prudence ne diminue pas la portée de la parabole.

Elle permet au contraire d'en préserver le sens.

Le scribe instruit du royaume apparaît ainsi comme un modèle de connaissance éclairée par l'enseignement du Christ. Sa richesse ne réside pas dans des interprétations arbitraires, mais dans une compréhension fidèle des vérités que Dieu a révélées.

12. Conclusion générale

12.1. Une parabole qui clôt l'enseignement sur le royaume

La parabole du scribe instruit occupe une place particulière dans Matthieu 13.52. Elle intervient à la fin d'un ensemble d'enseignements consacrés au royaume des cieux.

Après avoir présenté plusieurs paraboles, Jésus demande à ses disciples s'ils ont compris toutes ces choses. Leur réponse affirmative introduit la comparaison du scribe devenu disciple du royaume.

Cette succession donne à la parabole une fonction récapitulative.

Les disciples ont entendu les enseignements de Jésus. Ils ont reçu des explications et sont désormais invités à mesurer la valeur de cette instruction.

La comparaison du maître de maison montre que la compréhension du royaume constitue une véritable richesse.

12.2. Une transformation de la connaissance religieuse

Le personnage central de la parabole est un scribe instruit du royaume des cieux.

Cette qualification est essentielle.

Jésus ne présente pas simplement un spécialiste des Écritures, mais un homme dont la connaissance a été enrichie par la formation reçue concernant le royaume.

La parabole ne condamne donc pas l'étude approfondie des textes sacrés.

Elle montre au contraire que cette connaissance possède une grande valeur lorsqu'elle est éclairée par l'enseignement du Christ.

Le scribe devenu disciple représente ainsi une transformation de la compréhension religieuse : les connaissances antérieures ne sont pas nécessairement abandonnées, mais elles sont désormais considérées à la lumière de la révélation apportée par Jésus.

12.3. L'unité des richesses anciennes et nouvelles

L'image du trésor contenant des choses nouvelles et anciennes constitue le cœur de la comparaison.

Dans le contexte de l'Évangile selon Matthieu, cette association peut être comprise comme une illustration de la continuité entre les Écritures d'Israël et l'enseignement du royaume.

Les promesses anciennes trouvent leur accomplissement dans l'œuvre de Jésus-Christ.

Les enseignements nouveaux permettent de reconnaître plus pleinement la portée du dessein divin.

Cette lecture correspond à la déclaration de Jésus en Matthieu 5.17, selon laquelle il est venu non pour abolir la loi et les prophètes, mais pour les accomplir.

Il convient toutefois de rappeler que Matthieu 13.52 ne définit pas explicitement les choses nouvelles et anciennes.

Le rapprochement avec les deux étapes de la révélation constitue une interprétation fondée sur le contexte et sur l'ensemble du témoignage biblique.

12.4. La compréhension comme responsabilité

La parabole ne présente pas le maître de maison comme un homme qui possède simplement des richesses.

Elle le montre en train de les faire sortir de son trésor.

Cette action suggère que la connaissance reçue peut être mise à profit.

Dans le contexte de la formation des disciples, elle trouve un prolongement naturel dans la mission d'enseignement que Jésus leur confiera après sa résurrection.

Matthieu 28.19-20 demande aux disciples de transmettre fidèlement les commandements du Christ.

La connaissance biblique ne doit donc pas devenir un instrument de prestige personnel.

Elle constitue une responsabilité qui appelle la fidélité, le discernement et l'humilité.

12.5. Une leçon de méthode pour l'étude des Écritures

La parabole invite également à considérer la manière dont les textes bibliques doivent être étudiés.

Une compréhension juste exige de respecter leur contexte, leur progression historique et leurs relations avec l'ensemble de la révélation.

Il importe de distinguer les déclarations explicites des Écritures, les interprétations solidement fondées et les hypothèses qui demeurent discutables.

Cette exigence est particulièrement importante lorsqu'il s'agit de rapprocher les promesses anciennes de leur accomplissement dans le Nouveau Testament.

La fidélité au texte ne consiste pas à multiplier les correspondances symboliques.

Elle consiste à reconnaître les relations que la révélation biblique permet réellement d'établir.

12.6. La portée théologique de Matthieu 13.52

La parabole du scribe instruit met en valeur trois réalités complémentaires.

La première est **la valeur de l'instruction** : comprendre le royaume des cieux constitue une richesse.

La deuxième est **la continuité de la révélation** : les connaissances anciennes et nouvelles peuvent être réunies dans une même compréhension du dessein de Dieu.

La troisième est **la responsabilité de celui qui comprend** : la connaissance reçue doit être conservée et employée avec fidélité.

Ces trois dimensions permettent de saisir la place particulière de cette courte parabole dans l'Évangile selon Matthieu.

Elle ne développe pas un nouvel aspect du royaume de la même manière que les paraboles précédentes.

Elle attire l'attention sur celui qui a reçu et compris leur enseignement.

12.7. Conclusion finale

La parabole du scribe instruit constitue une conclusion remarquable au discours de Matthieu 13.

En quelques mots, Jésus présente la richesse de celui qui devient disciple du royaume des cieux.

Le maître de maison et son trésor illustrent une connaissance précieuse, capable d'associer des richesses nouvelles et anciennes.

Cette image trouve un éclairage particulier dans l'ensemble de l'Évangile selon Matthieu, où Jésus est présenté comme l'accomplissement des promesses divines.

L'étude des Écritures anciennes demeure donc essentielle à la compréhension de son œuvre, tandis que son enseignement permet d'en reconnaître la portée messianique.

La véritable instruction biblique ne consiste ni à conserver le passé sans accueillir l'accomplissement annoncé, ni à rechercher la nouveauté en négligeant les fondements de la révélation.

Elle consiste à comprendre les Écritures dans leur unité, leur progression et leur accomplissement en Jésus-Christ.

Le scribe instruit du royaume des cieux représente ainsi celui qui possède le trésor d'une connaissance éclairée par le Christ, capable de reconnaître la valeur de la révélation ancienne et la richesse de son accomplissement.

LEXIQUE

Le mystère de Matthieu 13.11 — Matthieu 13.11 est central dans la compréhension du mot « mystère » dans le Nouveau Testament. Matthieu 13.11 — Le cœur du mystère
INF133 · https://schilo.org/inf133-le-mystere-de-matthieu-13-11/

Les mystères à travers les huit paraboles de Matthieu 13 — Cette étude analyse les différents aspects soulevés par Matthieu 13.11, en se basant sur les huit paraboles du chapitre 13. Ces paraboles illustrent les diverses dimensions du royaume des cieux au cours de la période correspondant à l'absence du Roi, le Messie Jésus.
INF134 · https://schilo.org/inf134-les-mysteres-a-travers-les-huit-paraboles-de-matthieu-13/

Parabole ou métaphore — Le nombre de parabole dans les Evangiles varie considérablement en fonction des différents chercheurs. Certaines sont définies directement dans le texte où nous trouvons que le Messie Jésus annonce une parabole.
INF181 · https://schilo.org/inf181-parabole-ou-metaphore/

Les pharisiens — Les Pharisiens, apparus après la révolte des Maccabées (165 av. J.-C.), étaient un groupe religieux influent du judaïsme antique. Attachés à la Torah écrite et orale, ils croyaient en la résurrection et restaient proches du peuple. Souvent en conflit avec Jésus dans les Évangiles, ils ont néanmoins donné des figures comme Nicodème et Joseph d'Arimathée. Leurs enseignements ont fondé le judaïsme rabbinique après la destruction du Temple en 70 ap. J.-C.
INF002 · https://schilo.org/inf002-les-pharisiens/

La révélation des mystères — Ce texte traite de vérités qui étaient auparavant inconnues et sont désormais révélées. Matthieu 13.11 : « Il vous a été donné de connaître les mystères du royaume des cieux… »
INF132 · https://schilo.org/inf132-la-revelation-des-mysteres/

Le sabbat — Le sabbat est un jour de repos et de sanctification dans la tradition juive, observé du vendredi soir au samedi soir. Commandement Biblique : Le sabbat est l'un des Dix Commandements donnés par Dieu à Moïse sur le mont Sinaï.
INF089 · https://schilo.org/inf089-le-sabbat/

La synagogue — Une synagogue est un lieu de culte, d'enseignement et de rassemblement pour les Juifs. Lieu de prière : La synagogue est utilisée pour la prière communautaire et individuelle.
INF090 · https://schilo.org/inf090-la-synagogue/

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ANNEXE	ANX479 – Le scribe dans l'Ancien Testament et à l'époque de Jésus https://schilo.org/anx479-le-scribe-dans-lancien-testament-et-a-lepoque-de-jesus/
ANNEXE	ANX480 – Les choses nouvelles et anciennes dans l'Évangile selon Matthieu https://schilo.org/anx480-les-choses-nouvelles-et-anciennes-dans-levangile-selon-matthieu/
ANNEXE	ANX481 – Étude comparative des termes grecs de Matthieu 13.52 https://schilo.org/anx481-etude-comparative-des-termes-grecs-de-matthieu-13-52/
ANNEXE	ANX482 – Le scribe instruit et la formation des disciples dans l'Évangile selon Matthieu https://schilo.org/anx482-le-scribe-instruit-et-la-formation-des-disciples-dans-levangile-selon-matthieu/
ANNEXE	ANX483 – Le scribe instruit et les autres paraboles de Matthieu 13 https://schilo.org/anx483-le-scribe-instruit-et-les-autres-paraboles-de-matthieu-13/
ANNEXE	ANX484 – Le scribe instruit et la transmission fidèle des Écritures dans l'Église primitive https://schilo.org/anx484-le-scribe-instruit-et-la-transmission-fidele-des-ecritures-dans-leglise-primitive/
ANNEXE	ANX485 – Le scribe instruit et la responsabilité de distinguer la Parole de Dieu des traditions humaines https://schilo.org/anx485-le-scribe-instruit-et-la-responsabilite-de-distinguer-la-parole-de-dieu-des-traditions-humaines/
ANNEXE	ANX486 – Le scribe instruit et la distinction entre révélation, interprétation et application https://schilo.org/anx486-le-scribe-instruit-et-la-distinction-entre-revelation-interpretation-et-application/
ANNEXE	ANX487 – Le scribe instruit et les figures bibliques de l'enseignant fidèle https://schilo.org/anx487-le-scribe-instruit-et-les-figures-bibliques-de-lenseignant-fidele/
ANNEXE	ANX488 – Synthèse exégétique de Matthieu 13.52 : les certitudes du texte et les principales interprétations https://schilo.org/anx488-synthese-exegetique-de-matthieu-13-52-les-certitudes-du-texte-et-les-principales-interpretations/
PARCOURS	Discours en paraboles de Matthieu 13 https://schilo.org/parcours/discours-en-paraboles-de-matthieu-13/
THÈME	Paraboles du Royaume https://schilo.org/theme/paraboles-du-royaume/
SÉRIE	Discours en paraboles de Matthieu 13 https://schilo.org/serie/discours-en-paraboles-de-matthieu-13/
ÉTUDE PRÉCÉDENTE	PAR017 - Le riche insensé https://schilo.org/par017-le-riche-insense/
ÉTUDE SUIVANTE	PAR018 - Le figuier stérile https://schilo.org/par018-le-figuier-sterile/

INDEX DE L'ÉTUDE

Mots-clés : scribe instruit · royaume des cieux · Matthieu 13.52 · maître de maison · trésor · choses nouvelles et anciennes · paraboles · compréhension · transmission · Écritures · disciple

Références bibliques : Mt 13,52 · Mt 13,51 · Mt 13,3-9 · Mt 13,18-23 · Mt 13,24-30 · Mt 13,36-43 · Mt 13,31-32 · Mt 13,33 · Mt 13,44 · Mt 13,45-46 · Mt 13,47-50 · Mc 12,28-34

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/par013-le-scribe-instruit-academique/, exportée le 26/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.